

**JANVIER 1936
À DÉCEMBRE 1951**

***LIVRE DES MINUTES
SAINT-FIRMIN***

LIVRE III





MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINT-CATHERINE

MÉ MORANDUM

Voici le LIVRE III des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de janvier 1936 à décembre 1951 (page 201 à 300). La reproduction du livre est en cinq (5) parties. Des feuilles de notes diverses ont été également trouvées dans le livre original et ne font pas partie de la présente reproduction. Ces dernières peuvent toutefois être consultées au bureau municipal.

Mars 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier

de la Corporation de St Firmin
assésitôt après son assermentation
Adopté à l'unanimité

Resolution No 60

Propose par M. le conseiller Narcisse Savard
Seconde par M. le conseiller Walter Ducllet
Que M. le Maire Elie Henri D. A. H. et
le Secrétaire Trivier M. Wilfred Mailloux
Conjointement

Soit autorisé pour et au nom de la
Corporation Municipal de St Firmin

1. A signer les chèques tirés sur
la Banque Canadienne National de
la Malbaie pour et au nom de la
Corporation Municipal de St Firmin

2. A endosser tous les chèques
pour et au nom de la Corporation
Municipal St Firmin

3. A recevoir de la Banque les
chèques payés et autres effets portés
au défit du compte entre la Corpora-
tion Municipal de St Firmin

Et à certifier tous comptes et toutes
balances de comptes entre la Corporation
Municipal St Firmin

Et la Banque

4. A signer une formule 36 dispense
de profit et une formule 388 rétribution
pour services ainsi que tous autres
documents ou formules concernant
l'administration du compte.

Adopté à l'unanimité

Resolution No 61

Proposé par M. le conseiller Narcisse Savard
 Secondé par M. le conseiller Alex Savard
 Que M. Jean Louis Puellat soit payé pour
 service à partir du 3 Février. au 15 Mars
 soit \$3.25 trois piastre et vingt cinq cent
 Pour salaire de Secrétaire

Adopté à l'unanimité

Après quoi l'Assemblée est adjournée à
 une séance Spéciale ou Régulière

H. Emile Laprise Maire
 Jean Louis Puellat
 Secrétaire Trésorier

16 Mars 1942

Province de Québec

Municipalité de Témiscouma

Moi Jean Louis Puellat certifie que
 j'ai livré à M. Wilfrid Mailhot
 tous les archives qui appartiennent
 à la Corporation Municipale de
 Témiscouma

Jean Louis Puellat

Pierre Tronbeault (fils)

Assermenté devant moi à St Firmin
le douzième jour de mars mil neuf
cents quarante deux (Cyrus Dufour

jugé de paix

Je Johnny Poitras étant nommé
inspecteur agricole, jure de remplir
fidèlement les devoirs de ma charge
aussi que Dieu me soit en aide

Johnny Poitras

Assermenté devant moi à St Firmin
le dix neuf de mars mil neuf cent
quarante deux

René Savard
jugé de paix

Resolution No 62

proposé par Narcisse Savard que Eugénie
Duprise soit inspecteur pour la ^{voies} che min
du pont de la Rivière au Canard et quai
de St Catherine

adopté à l'unanimité

après quoi que l'Assemblée est agournée
à une séance spéciale ou régulière

Henri Duprise Maire Wilfrid Mailhot
secrétaire Trésorier

22 avril 1942
Province de Québec

a une assemblée spécial de la munici-
cipalité St Firmin tenue le quingtième
ième jour d'avril mil neuf cent quarante
deux au lieu ordinaire des assemblées à
huit heures de l'après midi confor-
mément aux dispositions du code
municipal de la province de Québec

à laquelle session sont présents
mons le maire Henri Laprise
mons les conseillers parcsis Savard et Alce-
sardas Water Guellet Edouard Guellet
Antoine Laprise

cette assemblée fut convoquée pour la
lique pour la défense du Canada

Je Pudon Savard ayant été
nommé évaluateur de la paroisse
St Firmin jure de bien remplir mon
devoir au meilleur de ma connaissance
ainsi que Dieu me soit en aide

Pudon Savard

assermenté devant moi à St Firmin
le septième jour de mars mil neuf cent
quarante deux

René Savard
juge de paix

après quoi que l'assemblée est ajournée
à une séance spécial ou régulière
Henri Laprise maire

Wilfrid Mailhot
secrétaire trésorier

Province de Québec 4 mai 1942
Municipalité St Firmin

à une assemblée régulière du
conseil Municipal St Firmin
tenue ce quatre ième jours de mai
mil neuf cent quarante deux tenue
ce jour au lieu ordinaire des réunions
à huit heures ^{30 minutes} de l'après-midi conformément
aux dispositions du Code Municipal de
la province de Québec à laquelle session
sont présents mons le maire Henri Laprise
mons les conseillers G. Leclercq Edouard-
Ouellet André Laprise Marcelle Lavoie
formant quorum passant les résolutions
suivantes

le secrétaire soumet les comptes
suivant pour approbation 17 mars
au 4 mai

un timbre Banque Canadienne National	0.3
un timbre pour Laurent Briston ^{27 mars} P. 100 garantis	3
un timbre pour Laurent Briston	0.3
8 avril 25 timbres et encours 10	85
conseil de comté de Saguenay	\$23.94
Police de quaranteième	\$10.00
	\$34.88

Je Eugene Laprise

ayant été nommé inspecteur de
Voie fait serment que je remplirai
bien et fidèlement les Devoirs de
ma charge et au mieux de
mon jugement et de ma capacité
ainsi que Dieu me soit en aide.
Eugene Laprise

Assermenté devant moi
 St Firmin le 22^{ème} jour d'avril
 mil-neuf-cent quarante deux
 Eyras Dupont
 Juge de Paix

63 résolution

proposé par Edouard Ouellet et secondé
 par monsieur Narcisse Savard et adopté
 Les lances du secrétaire au montant
 de trente-quatre (quatre vingt huit)
 soit payer
 adopté l'unanimité

après quoi l'assemblée a été ajournée
 à une séance spécial ou régulière

64 résolution

proposé par Narcisse Savard et secondé
 par Alce Savard que les règlements
 des licences reste au même taux que
 l'année dernière
 adopté l'unanimité

après quoi l'assemblée a été ajournée
 à une séance spéciale ou régulière
 le 2^{ème} de l'après midi

Wilfred Mullois secrétaire Trésorier

Province de Quebec 1. juin 1942

Municipalité de St Fourn

a une assemblée régulière du conseil
municipale St Fourn

tenue le premier jour de juin mil neuf
cent quarante deux tenue ce jour au
lieu ordinaire des assemblées à huit trente
minutes de l'après midi conformément à la
disposition ordinaire du code. Municipal
de la province Quebec à laquelle se trouvent
sont présents mons. le maire Henri
Laprise mons. le conseiller Adolphe Rochford
Edouard Quellet et le savard
Walter Quellet formant quorum
formant les résolutions suivantes

65 résolution

le secrétaire soumet les comptes
suivants pour approbation 1 juin

entretien du chemin d'hiver par
mon Ezeas Laprise

\$ 85.00

proposé par Walter Quellet et
secondé par Alec Savard et adopté
le compte de Ezeas Laprise
de payer le montant \$ 85.00

66 résolutions

proposé par Adélard Rocheford et secondé
 Alce Savard Auguste Rocheford soit
 nommé évaluateur sortant représentant de
 Monro & Co en la prise de missionnaire

67 adopté l'unanimité
 résolution contre la conscription pour le
 67 résolution avec autre-mer
 propose Edouard Ouellet et secondé
 Walter Ouellet adopté l'unanimité
 attendu que la promesse de ne pas imposer
 la conscription pour service outre-mer
 a été faite par le gouvernement et
 anti-conscriptionnistes plus spécialement
 de la province de Québec

attendu pour la Province de Québec
 manifesté le 27 avril d'une façon non
 équivoque son opposition à toute mesure
 de conscription

attendu que par conséquent le gouver-
 nement actuel ou tout gouvernement
 à venir n'est pas tenu de ses promesses
 attendu que le respect des droits des
 minorités et la fidélité à la parole
 donnée sont deux des principes pour
 lesquels le Canada a fait sa
 campagne avec les alliés et de la 1^{re} guerre
 mondiale :

il est unanimement résolu par
 le conseil de la municipalité de
 1^o de réitérer la refus de l'induction
 de une "jamais" accepter la conscrip-
 tion pour service outre-mer ni

aucune mesure qui y mène ou rend
son application possible

2^o de demander au gouvernement de ne pas
amender l'article 3 de la loi de mobilisation

3^o de rappeler au gouvernement que l'adoption
de quelque mesure que ce soit de conscription
compromettant à jamais l'unité
canadienne qu'elle amènerait peut-être
les canadiens français à douter de
la justesse des buts de la guerre des
alliés parer que le gouvernement
prendrait une attitude contraire à
celle définie dans la charte de l'Or
thantique par Roosevelt et Churchill

4^o de donner à la présente résolution
le plus de publicité possible pour
renseigner le public soit en lisant
à la résolution à la porte de l'église
le dimanche soit en en distribuant
des copies soit en l'annonçant dans
les publications ou journaux de la
paroisse ou la cité soit en l'affichant
ou autrement

5^o d'adresser copie de cette résolution
 dûment signée au gouverneur en conseil
du Canada au premier ministre
de la province de Québec dûment
signée au ministre des députés provin
cial et provincial et fédéral de
conté ainsi qu'aux journaux et
à la Ligue pour la Défense du
Canada

68 résolution
proposé par Alex Savard et secondé
par Adelard Rocheford que mons-
Emile Boulianne soit nommé
constable municipal remplaçant
de Pierre Imbeault

adopté l'unanimité

après quoi l'assemblée a été ajournée
à une séance spéciale ou régulière

Henri Laprise

Wilfred Mailloux
secrétaire Trésorier

Province de Québec
avis spécial a été donné par ^{le conseil} ~~le conseil~~
Wilfred Mailloux ~~secrétaire~~ Trésorier
par écrit en date premier juin
mil neuf cent quarante deux

que mons Emile Boulianne a été
nommé comme constable municipal
et Auguste Rocheford comme évaluateur
et avoir avisé mons Pierre Imbeault
comme étant libre de sa charge

et je certifie la demande faite
sur chaque avis de me donner une
certification devant une juge de Paix

et je certifie également de leur
avoir fourni chacune leur

resolution

Moi Wilfrid Mailloux je certifie que
ces avis ont été donnés à un membre
de la famille ou à un même

Wilfrid Mailloux
secrétaire Trésorier

Province de Québec 6 juillet 1942

à une assemblée régulière du conseil
municipal de Firmin

tenue ce jour de juillet le six. Incl.
neuf cent quarante deux. tenue ce jour
au lieu ordinaire des assemblées à huit
heures du ~~soir~~ ^{soir} à l'après midi
conformément aux dispositions du code
municipal de la province de Québec
à laquelle session sont présents nous -
le maire Henri La Prairie nous les conseillers
Edmond Edouard Ouellet Walter -
Ouellet André Laprise.
formant le quorum pour les résolutions suivantes

Le magistrat Rocheford jure
de remplir fidèlement sa charge
d'évaluation au meilleur de sa
connaissance ainsi que Dieu me
soit en aide

magistrat Rocheford

assermenté devant moi le neuvième
jour de juin mil neuf cent quarante
deux

René Savard
Juge de Paix

69 résolution
proposé Edouard Quellet et Walter
Quellet est adopté à une unanimité
que les recettes et dépenses de mons.
Jean Louis Calette secrétaire
Trésorier que la municipalité de -
St Firmin 1^{er} janvier 1942
jusqu'au 16 mars mil neuf cent -
quarante deux sont acceptés par le
conseil que copie de cette Résolution
soit fournie ou remis à mons.
Jean Louis Quellet.

70 résolution

proposé Alce Savard et seconde -
par André Lefrère qui une demande
soit fait au ministre de la voirie
pour étendre du cassement sur la
route quinzon partant de Honey-
Porter jusqu'au Guai et que cette
copie de cette soit adressé à l'ingénieur
du district Pualliquin

71 résolution

pro considérant que le gouverne-
ment donne une garde malade

gratuitement ou il a pas de médecin
 considérant que la municipalité de St Firmin
 se trouve dans une situation bien enba-
 rsant considérant est a vingt cinq -
 mille des Docteur tous s'unissent pour en faire
 la demande des qu'il sera possible de l'avoir
 et de Tatouae pour la traversé spécial cest
 die piastre et pour le Docteur quissont piastres
 Cest trop pour le monde vous s'rs cherissable si
 vous nous offrirez une

Après quoi L'Assemblée a été ajournée
 a une séance regulier et special

Province de Quebec 2 Août 1942

a une assemblée reguliere du conseil
 Municipal de St Firmin

tenue le jour Août trois mil neuf-
 cent quaranti deux tenue le jour au
 lieu Ordinaire des assemblées a huit
 et trente de l'après midi conformément
 aux dispositions du Code Municipal de la
 province de Quebec a laquelle session
 sont présent le mons le maire Henri-
 Lepride avec savard Narcisse Savard
 Walter Quellet Edouard Quellet
 formant quorum des résolutions suivantes

12 résolutions

Mons Reine Poitras évaluateur fait un état
 que je remplirai bien et fidèlement les
 devoirs de ma charge et en Médium de
 mon jugement et de ma capacité

Aussi que Dieu me soit en aide
 René Poitras

Assurément devant moi a st fin
 le troisième jour Aout mil neuf
 cent quarante deux Cyrias Dufour
 juge de Paix

avis public que vous est par le
 présent que le rôle d'évaluation préparé
 par les estimateurs est déposé à mon
 bureau et restera ouvert à l'examen
 des intéressés ou les représentant durant
 les trente jours qui ~~se suivront~~ ^{suivront} celui
 de cette avis et quel ~~ne~~ ^{ne} peut
 considération par le conseil
 à la première section générale suivant
 l'expiration des dites trente jours
 donné et je jure sur mon sergent
 d'office que cette avis a été lue et
 affichée après la messe le deuxième
 jour de Aout mil neuf cent quarante deux
 donné à st Firmin le troisième jour
 Aout mil neuf cent quarante deux

W. L. Brod Mailleux

le secrétaire soumet les comptes Secrétaire Trésorier
 suivant par approbation 14 juin
 jusqu'en 28 juillet 1 voyage Cyrias Dufour 36.00
 un voyage René Savard 6.00
 100 timbres sur Bureau poste 30.00
 24 feuilles d'évaluation imprimées Fichus 22.00
 une lettre enregistrée Banque Canadienne 13
 une lettre enregistrée imprimée 13
 Revenu Bureau 12.00
 82.00

72 resolution

proposé par adeo et seconde par Narcisse
savard que les comptes sont acceptés comme
présentés

Province de Québec 8 septembre 1942

à une assemblée régulier du conseil
municipal de ~~St. Pierre~~ ~~St. Pierre~~

tenue ce ~~sept~~ jour septembre
mil neuf cent quarante deux tenue
ce jour au lieu ordinaire des assemblées
à huit et dix heures de l'après midi
conformément aux dispositions du
code municipal de la province de
Québec à laquelle sont ^{présent} Monsieur
le maire Henri Laprade et Messieurs
les conseillers suivants Adeo Savard
Edouard Caillat Walter Caillat Narcisse
Savard.

Formant quorum sous la présidence
de M. le Maire passeront les résolutions
suivantes

73 resolution

proposé par Adeo Savard et secondé par
Walter Caillat que les comptes du
conseil de conseil soit payés - un
compte de \$33.10 et un de \$33.08
adopté à l'unanimité

74 resolution

proposé par Alice Savard et secondé
 par Narcisse Savard que le conseil
 examine le rôle d'évaluation déposé
 par les estimateurs à son Bureau
 proposé par M^r Walter Guellet et
 secondé par Edmond Guellet que
 l'évaluation du lot (4) de Mars Maras
 Savard soit baissée de cent piastres
 Willy Poston soit baissée de cent piastres
 sur le lot (P 2) et que Dorat Chamblin
 soit baissée de cent piastres sur le lot
 (P 1) et que Mad Edgcar Boukanni soit
 baissée de cent piastres sur le lot
 (P 2) et que Andrien Grandjean
 soit baissée de cent piastres sur le
 lot (P 3) et que la propriété de
 Joseph Tremblay soit changée à
 Narcisse Savard sur le lot (E/B)
 et que Edgcar Laprise soit baissée de
 trois cent piastres sur le lot
 (37) et que André Laprise soit aussi
 de \$ 760.00 et que Dallard Turrien
 soit aussi de cent piastres et que
 Narcisse Savard soit baissée de \$ 50.00
 piastre sur le lot (H) et que John
 Savard soit aussi de 200.00 piastres
 et que Alice Savard soit baissée sur le
 lot (14) de deux cent piastre -
 et Angèle Proford soit aussi de
 de \$ 100.00 piastres

75. resolution

proposé par Ake Savard et secondé par
 Marcuse Savard et adopté à l'unanimité
 que Monsieur Pierre Tremblay est autori-
 sé par ce conseil de mettre une barrière
 dans l'ancien chemin Barabois près de
 de sa maison dans le but de garder ses
 animaux et que copie de cette résolution
 soit envoyée aux Bureaux Duca Bédard-
 à Chicoutimi

copie qui l'assemblée est agoumé à
 une séance spécial ou régulière

Henri Laprise
 Wilfred Mailhot Secrétaire

Province de Québec 10 Octobre 1942

A une assemblée régulier du conseil
 municipal St Firmin

tenue le 10 ième jour Octobre mil
 neuf cent quarante deux ce jour au
 lieu Ordinaire des assemblées à huit-
 heures et demi de l'après midi conforme-
 ment au disposition du code muni-
 cipale de la province de Québec à l'égalité
 sessions sont présents Monsieur Henri
 Laprise Maire. et les Messieurs les
 conseillers suivants Edouard Ouellet
 Arsène Laprise Ake Savard Adolphe Roche-
 ford Walter Ouellet Marcuse Savard.

formant le quorum sous la présidence
 le Maire Henri Laprise des résolutions suivantes

76 résolution

proposé par Narcisse Savard et secondé
par Edouard Quillet rôle d'évaluation
soit ~~normal~~ soit ~~normal~~ soit
~~normal~~

77 résolution

proposé par Adèle Savard et secondé
Narcisse Savard que le rôle d'évaluation
reste au même ~~tôt~~ ~~garant~~ pour l'an
pour l'année 1893
adopté à l'unanimité

78 résolution

proposé par Walter Quillet et secondé
par Adèle Rochford. les ~~contes~~ soit en
voies les ~~liens~~ qui sont en core ~~du~~
pour l'année ~~du~~ ~~ment~~ ~~garant~~
~~lent~~

79 résolution

proposé par Adèle Savard et secondé
par mons Edouard Quillet qu'une
demande soit faite à la compagnie Price-
Brotherton mais Edgar Rochette pour
avoir ~~du~~ ~~chauffage~~ pour les journaux

après quoi l'assemblée a été ajournée
à une séance spéciale au régulier

Province de Québec

Municipalité St Firmin

18 octobre 1942

Avis public est par le présent donné
que le rôle de perception a été complète-
ment est déposé à mon bureau
toute personnes sujettes au paiement
des taxes sont priées de payer le
montant dans les vingt jours qui
suivront la publication de cet avis
donné à St Firmin le dix huit
ième jour d'octobre mil neuf cent
quarante deux

Gilbert Mailloux

Secrétaire Trésorier

moi Gilbert Mailloux jure sous
mon serment d'office que cet
avis public a été lu et affiché
après la messe le dix huitième
jour d'octobre mil neuf cent
quarante deux

St Firmin 2 novembre 1942

A une assemblée régulière du conseil
municipal St Firmin 2 novembre mil
neuf cent quarante deux tenue ce jour
au lieu ordinaire des assemblées
à sept heures et demie du soir
conformément aux dispositions du code
municipal de la province de Québec
à laquelle session sont présents
M. le Maire Henri Lévesque et M. M.
les conseillers suivants Edouard Ouellet

à la Savard
proposé par le alic Savard seconde
par Edouard Ouellet que la séance
soit ajournée le Samedi soir le
sept novembre après le quorum

Henri Lafrie Maire
Wilfred Mailloux
Secrétaire Trésorier

Municipalité - Province Québec
St Firmin sept novembre 1942

à une assemblée régulière du
Conseil municipal de St Firmin
sept novembre mil neuf cent
quarante deux tenue ce jour
au lieu Ordinaire des réunions,
à sept heures et demie du soir
conformément à la disposition du
code municipale de la province
de Québec à laquelle session sont
présent M. le Maire Henri
Lafrie et M. M. les conseillers
suivants Edouard Ouellet, Walter Ouellet,
alic Savard, Edouard Rochefort

formant quorum sous la présidence
de M. le Maire - passèrent les résolutions
suivantes

le secrétaire soumet les comptes
suivants pour approbation
Wilfred Mailloux Secrétaire
Trésorier

80 résolution

proposé par Edouard Quellet et secondé
Gilles Laperle que le conseil municipal
de la santé et du bien être social soit
payer

OK \$33.75
adopté à l'unanimité

81 résolution

proposé Edouard Quellet et secondé
Adelard Rocheford que le chemin
de la traverse soit donné à l'entretien
à monsieur Edouard Laperle au montant
de \$95.00. Quarante six quinze piéces
partir de la ligne du chemin au
lot 26 chez Heurichubry.

adopté à l'unanimité

82 résolution

il a été proposé la lettre de congé de
Price Brodgers du deux novembre com-
nant la rue 12 B 3-A-G 4-A-15 soit
envoyer pour étude à prochaine séance
afin que conseil est la explication
mesure de M. Pierre Imbeault

après quoi l'assemblée a été ajournée à
une séance spéciale ou régulière.

M. Laperle
M. Brodgers
M. Imbeault
M. Rocheford
M. Quellet
M. Laperle
M. Brodgers
M. Imbeault
M. Rocheford
M. Quellet

Province de Québec
7 Décembre 1942

Municipalité de St Firmin septième
mil neuf cent quarante deuxième
jour au lieu ordinaire des réunions
à sept heures et demie du soir au des-
positions du code municipale de la
province de Québec à laquelle session
sont présents M. le maire Henri
Laprise et M. M. les conseillers.
suivant

Le 7 Décembre 1942

Après quoi l'Assemblée a été ajournée
à une séance spéciale ou régulière
samedi 12 Décembre 1942

Province de Québec
12 Décembre 1942

Municipalité de St Firmin douzième
Décembre mil neuf cent quarante
deuxième jour au lieu ordinaire
des réunions à sept heures et demie
du soir au despositions du code
municipale de la province de Québec
à laquelle session sont présents M.
le Maire Henri Laprise et M. M.
les conseillers suivant
Maurice Savard Adéland Rocheford
Edouard Ouellet André Laprise

formant quorum passent les
résolutions suivantes

à une assemblée du conseil municipale
 St Firmin tenu le douzième jour de Décembre
 mil neuf cent quarante deux à la réunion
 tenue au lieu ordinaire à laquelle
 sont présents Mathew Leprieux
 et les conseillers Adolphe Rochefort
 et monsieur Narcisse Savard et André Leprieux
 Edouard Ouellet et passèrent les résolutions
 suivantes.

Extrait d'une Résolution du
 Conseil Municipal de St Firmin
 douzième jour de Décembre 1942

attendu que
 à pris connaissance d'une projet
 actuellement proposé à Ottawa rela-
 tivement à service militaire ayant
 pour effet de mobiliser les jeunes
 gens de 17, 18, et 19 ans;

attendu que ces jeunes gens sont à
 l'époque où ils apprennent un métier
 ou une profession et que en les mo-
 bilisant on gâterait complètement leur
 avenir et l'avenir de la nation

attendu que précisément parce qu'ils
 ont moins d'expérience et qu'ils
 sont les ardeurs de vie militaire
 offre pour eux les plus graves
 dangers au point de vue moral;

attendu que nous pouvons ajouter que
même les nations les plus directement
affectées par la guerre ne se décident
à envoyer cette classe qu'au tout dernier
moment alors qu'il n'est pas possible
moyen de faire autrement tant il
apparaît évident que la perte qu'une
nation essuie en envoyant ses jeunes
à la guerre est une perte pratique-
ment totale

il est proposé par Edouard Giellet
et secondé par André Laprise et

Résolu à l'unanimité
que le conseil Municipal St F. un

soppose formellement à un tel
projet comptant par entre le plus
grand service à notre jeunesse et à
la nation Canadienne

que copie de la présente résolution
soit adressée au premier ministre
du Canada le très honorable W.
William Lyon Mackenzie King
le P. la plébe au député de
Chicoutimi J. E. A. Dubuc et à
l'honorable Premier ministre de
la province de Québec Adolphe
Godbout

copie conforme

Wilfred Mailhot
Secrétaire Tré

83 résolutions

à une assemblée municipale de ~~St~~ St Firmin le douzième jour de
Decembre 1942 à laquelle seance sont
^{présent} le maire Henri Laprise et M.
conseillers Narcisse Savard et Edouard Ouellet
André Laprise Adelard Rochefort
~~passeront les résolutions suivantes.~~

il fut proposé par Narcisse Savard
et seconde par M. Adelard Rochefort
et adopté à l'unanimité

que le conseil accepte l'offre de la
Compagnie Price Brothers au sujet

de route

et que le conseil s'engage à payer
les frais de l'acte notarié
il s'engage aussi à creuser fossés pour
clairer le Terrain de M. Armas-
ternier et que le conseil accepte les
conditions tel que mentionné dans votre
lettre et copie de Résolution soit
adressée à la compagnie Price Brothers
de Chicoutimi

après quoi L'Assemblée a et ajourné
à une séance spécial ou régulier

Henri Laprise Maire
Wilfrid Malhou
Secrétaire Presoir

Extrait d'une Résolution

du conseil Municipal de St Fumier
deuxième jour Décembre 1942

Attendu que selon nous canadiens Français
la nation repose essentiellement sur la
famille que la mère est la gardienne
normale du foyer et l'éducatrice
naturelle de ses enfants -

attendu que le travail d'usine ne l'empêche
de remplir ses fonctions essentielles et
l'éloignant du foyer

attendu que le travail d'usine et
surtout le travail de nuit épuise la
femme ou la jeune fille très vite et
la rend incapable de remplir toute
fonction qui lui est propre ;

attendu que les enfants élevés en groupe
en dehors de la famille ne peuvent
recevoir une véritable éducation
chrétienne

attendu que ~~le travail~~ d'usine
aura nécessairement une répercussion
sur le taux de natalité

attendu que nous nous battons pour
conserver la civilisation chrétienne et
que selon nous la première condition de
cette civilisation c'est la conservation de
la famille

attendu que même au point de vue financier c'est pratiquement une décapitation des biens publics étant donné que les services rendus par la femme à l'usine ne peuvent compenser les dépenses encourues par l'organisation des pourvoyeuses des gardes de dépréciation du logement la malnutrition qui est cause d'amorçement inférieur chez les autres travailleurs de la femme cause les dépenses encourues chez la femme par les maladies qu'elle contracte le travail à l'usine car il est prouvé par les spécialistes qu'une femme après quelques années de travail cesse dans les usines non seulement ne peut donner naissance normale mais devient une charge pour la société

sur proposition de Edouard Ducloux et secondé par André Lefranc le conseil municipal de St Fimmi désirant la garde et la protection de la femme

s'opposent formellement à la mobilisation en bloc des femmes et jeunes pour le travail d'usine;

2.

s'opposent à tout travail de nuit pour la femme mariée;

3 demandent de réduire au minimum le travail féminin qui n'est par rigoureux nécessaire pour assurer la victoire

4. demandeur de réduire au minimum
de fixer à 8 heures au maximum le
jour de travail pour les femmes ou
la jeune fille à l'usine

que copie de la présente résolution soit
adressée au premier ministre du
Canada le très honorable William
Lyon Mackenzie King au ministre
de la justice l'honorable Louis St-
Laurent au général Laflèche député
de Chicoutimi M. J. E. H. Dubeau et
au premier ministre de la province
de Québec l'honorable Adélard
Godbout.

copie conforme

Wilfrid Mailhot
Secrétaire Trésorier

4 Janvier Province de Québec Municipalité
St Firmin

Facile à passer en forme
à une séance spéciale
ou régulière
le 4 janvier 1943

à une assemblée du conseil municipal
de St ^{4 Janvier} Firmin qui ne peut qu'avoir
trois tenue ce jour au lieu ordinaire des
réunions à sept heures et demie du soir
conformément aux dispositions du code
municipal de la province de Québec
laquelle session sont présent M. le
Maire Henri Levesque et M. M. les
Conseillers suivants

Après quoi l'assemblée a été ajournée

à une séance spéciale au ~~présent~~

Wilfrid Mailhot, le 4 Janvier 1943
Secrétaire Trésorier Le Secrétaire Général

3 janvier 1943

avis public
 Province de Québec
 Municipalité de St Firmin

avis public vous est par les present donné
 par Wilfred Mailloux président de l'élection
 qu'une assemblée publique des sections
 municipales ayant droit de vote à l'é-
 lection des conseillers aura lieu au
 lieu ordinaire des séances du conseil dans
 cette municipalité mercredi le treizième
 jour de janvier mil neuf cent quarante
 trois à dix heures de l'avant midi sous
 la présidence de Wilfred Mailloux pour
 la mise à la nomination de M. le maire
 Henri Lafrance et de trois conseillers en
 remplacement de M. Édouard Guillet au
 siège N°1 M. André Lafrance au siège
 N°2 M. Narcisse Savard au siège N°3
 sortant de charge.

et que le dix huitième jour de janvier
 mil neuf cent quarante trois s'il est
 nécessaire un bureau de votation sera
 ouvert au lieu ordinaire des séances
 du conseil municipal de 8 heures du matin
 et à dix heures du soir pour la réception
 des votes des électeurs pour les candidats
 mise en nomination.

donné à St Firmin ce troisième
 jour de janvier mil neuf cent
 quarante trois

Moi Wilbrod Mailloux jure sur mon
serment d'office que cette publication
ou avis public a été lu et affiché,
par moi à la porte de l'église après
la messe le troisième jour de Janvier
mil neuf cent quarante trois.

Wilbrod Mailloux
président des élections

Province de Québec
Municipalité de St-Firmin
7 janvier 1943.

Une assemblée régulière du conseil mun-
cipalité de St-Firmin mil neuf cent
quarante trois ^{septième} ^{jour} est tenue au lieu
ordinaire des réunions à sept heures et demie
du soir conformément aux dispositions de
cette municipalité de la province de Québec
à laquelle session sont présents M. le
Maire Henry Lafrance et M. M. les conseillers
suivants: Wilfrid Savard, Edmond Ouellet,
Walter Ouellet, Narcisse Savard, Adolphe
Boekford,
formant quorum sous la présidence.
Le maire passera les résolutions
suivantes

84 résolution

S.

adopté par Maurice Savard
et secondé par Edouard Quellet que Joseph
soit pour la mi quarante deux \$12.00

adopté à l'unanimité

85 résolution

proposé par Maurice Savard et secondé
par Edouard Quellet que Joseph
soit nommé inspecteur du chemin
du pont de St ^{supplément au garage} ~~Charles~~ jusqu'à la
ligne du serpent

adopté à l'unanimité

86 résolution

proposé par Edouard Quellet et
secondé par Walter Quellet que l'en-
tretien du pont du pont soit donné
à l'entretien \$1.50 pour l'hiver

Après quoi l'assemblée a été ajournée
par une séance régulière ou spéciale
Henri Laprise Maire
Wilfred Maillet
Secrétaire Trésorier

et je certifie la demande faite par
chaque avis de me fournir une
assermentation devant un juge de
paix.

et je certifie également de lui
avoir fourni un avis de cette résolution

une avis spécial a été donné par
Wilfrid Mailbou Secrétaire Prisonier
par ce soit en date du septième jour
de janvier mil neuf cent quarante
trois

Wilfrid Mailbou
Secrétaire Prisonier

13 janvier 1943

Province de Québec
Municipalité de St-Firmin

A une assemblée générale de tous les
électeurs de la Municipalité de St-Firmin
Saguenay tenue au lieu ordinaire
des assemblées, séances Mercredi le
13 janvier mil neuf cent quarante trois
à dix heures de l'avant midi
cette séance fut convoquée par avis
public en date du trois janvier
mil neuf cent quarante trois pour
la mise en nomination trois
conseillers dont les noms suivants

Siège N°1
Siège N°2
Siège N°3

Edouard Chabot
André Laprise
Maurice Gervais

Donc se termine d'office et après
dont les deux sont déclarés vacants
à l'expiration de Wilfrid Mailbou
Président des élections

cette assemblée fut convenue également
pour mise en nomination de M. le
maire Henri Laprise
donc ce terme d'office est expiré
donc le siège est déclaré vacant à
l'expiration de Wilfred Mailloux
Président d'élection

après quoi l'assemblée a été adjournée
à une séance spéciale ou régulière

Wilfred Mailloux
Président d'élection

proposé par Louis Thomas Dallaire -
et secondé Jean Philippe Portier -
que les conseillers restent à leur sièges
pour un terme de deux ans
Edouard Ouellet. N°1
André Laprise N°2
Marcuse Lward N°3

proposé par Walter Ouellet et secondé
par Léo Dallaire que le maire
Henri Laprise reste maire pour -
un terme de deux ans.
élu par acclamations

Wilfred Mailloux
Président d'élection

Je proclame élu maire de la Muni-
cipalité de St Firmin M^r Henri Laprise
élu par acclamation pour un prochain
terme de deux ans

Je proclame élus conseillers de la
Municipalité de St Firmin

Mons. Narcisse Savard au siège n°3
Mons. Edmond Ouellet au siège n°4
Mons. André Laprise au siège n°5
vous élus pour un terme de deux ans.

Wilfrid Mailhot
Président d'élection

Province de Québec
Municipalité de St Firmin

avis spécial aux conseillers a Mons.
Narcisse Savard, André Laprise Edmond
Ouellet

vous est donné par Wilfrid Mailhot
Président d'élection qui a nomination
terminée le 13 janvier 1943 vous avez
été nommés conseillers par acclamation
pour un terme de 2 ans pour la
Municipalité de St Firmin
donné a St Firmin le 15^{em} jour
de janvier 1943

Wilfrid Mailhot
Président d'élection

avis special au M^{re} Maire Henri Lynie
vous est donne par Wilbrod Mailloux
president d'election qui a la nomination
termine le 13 janvier 1943 vous avez ete
nomme Maire par acclamation pour
un terme de deux ans pour la
municipalite de St Firmin

donne a St Firmin le 15 ieme jour de
janvier 1943

Wilbrod Mailloux
President d'election

Je soussigne Wilbrod Mailloux
President d'election

Certifie sous mon serment d'office
que j'ai signifie l'avis special par
ecrit et a ete Mailleux Bureau -
poste de Pointe aux Baumeux en foi
de quoi je donne ce certificat
le 15 jour de janvier 1943

Avis public
Province de Quebec
Municipalite de St Firmin

Avis public vous est donne par les
joints donne par Wilbrod Mailloux
President d'election

qui a une courtoisie les electeurs
de la municipalite St Firmin termine
au lieu ordinaire des seances le
vingt ieme jour de janvier 1943

et à dix heures de l'avant midi
pour l'élection de ~~Monsieur~~ H. Laprise
comme Maire et de trois ^{au siège} conseillers
dont Mons. Edouard Quellet et mons.
André Laprise N°2 Narcisse Savard
N°3

et je proclame Henri Laprise élu
Maire de la municipalité de St Firmin
par acclamation

et je proclame Edouard Quellet au-
siège N°1 André Laprise au siège N°2
Narcisse Savard au siège N°3 élus
conseillers de la municipalité de
St Firmin par acclamation

Je Wilbrod Mailloux jure sous
mon serment d'office que cet avis
public a été lu et affiché par
moi à la porte de l'église après
la messe le dix septième jour
de janvier mil neuf cent quarante
trois

Wilbrod Mailloux
Président d'élection
1^{er} premier de l'élection

Moi Henri Laprise ayant été élu
Maire de la municipalité de St Firmin
fait serment pour moi-même que
je remplirai bien et fidèlement les
devoirs de ma charge au mieux
de mon jugement et de ma capacité
ainsi que Dieu me verra en aide
devant moi Wilbrod Mailloux et moi Henri Laprise Maire

moi Edouard Ouellet ayant été élu
conseil de la municipalité de St Firmin
fait serment pour moi même que je
remplirai bien et fidèlement les devoirs
de ma charge au meilleur de mon
jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Edouard Ouellet
assermenté devant moi

Wilbrot Mailhot

Secrétaire Trésorier

Moi André Laprise ayant été élu conseil
de la municipalité de St Firmin fait
serment pour moi même que je remplirai
bien et fidèlement les devoirs de ma
charge au meilleur de mon jugement
et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide
André Laprise

Moi Narcisse Savard ayant été élu conseil de la
municipalité de St Firmin fait serment pour moi
même que je remplirai bien et fidèlement les devoirs
de ma charge au meilleur de mon jugement
et de ma capacité ainsi que Dieu me soit en aide
Narcisse Savard

Province de Québec 1^{er} janvier 1943
Municipalité de St Firmin

Cette assemblée régulière des Conseils
Municipaux de St Firmin se prénuir
pour le 1^{er} janvier mil neuf cent quarante
trois tenue ce jour au lieu ordinaire
des assemblées de la municipalité de St Firmin
au soir conformément aux dispositions
du code Municipal de la province
de Québec. A laquelle session sont

sont présents le maire Henri Laprise
et M. M. les conseillers suivants
Alec Savard, Walter Quellet
Edouard Quellet

formant quorum sous la présidence
du maire passèrent les résolutions
suivantes

87 résolution

proposé par Alec Savard et secondé
par Walter Quellet que la maison
Edouard Quellet soit louée au conseil.
pour c'est assemblée régulier spécial
au prix de douze piastre pour l'année
de neuf cent quarante trois

88 résolution Adopté à l'unanimité

proposé par Walter Quellet
secondé Edouard Quellet que
monsieur Pierre Laprise vérifieur
soit nommé pour la vérification
des livres de la municipalité pour
la finissant 31 décembre mil neuf
cent quarante trois

adopté à l'unanimité

89 resolutions

extrait des minutes des deliberations du
Conseil de la corporation du Village de
St Firmin Conste de Saguenay tenu
le jour de ~~janvier~~ 1943 Janvier (1) 1943

proposé par le le Savard et secondé
Edouard Ouellet il a été résolu
que la corporation excepté purement
et simplement la session que doit
lui consentir Price Brothers & Son
payant le milt des lots connus et
designés sur cadastre officiel pour
le rang B du Canton de Saguenay sous
les numéros trois a six 3A B et
quatre a quinze 4A-15 indiqués
comme tels sur la subdivision des
lots trois a (3A) quatre A (4A)
quatre B (4B) et quatre C (4C).
Au rang B du dit Canton de Saguenay
datés le trois (3) décembre mil
neuf cent quarante-et-un 1941,
le tout suivant les clauses et
conditions mentionnées en ces
notaires lequel projet d'acte a été
soumis à la présente assemblée
et a été approuvé en son entier

que M. Henri Laprise le mari
de la corporation soit autorisé
à signer et accepter pour et au
nom de la corporation l'acte de
session nécessaire et de plus que
le dit M. Henri Laprise soit

spécialement autorisé à déléguer
les pouvoirs qui lui sont conférés
par la présente résolution à M.
F. A. Bussières de la cité du lac

annulée

La présente résolution remplace
une résolution passée à une assem-
blée du conseil tenue le douze
/ 2 Décembre mil neuf cent
quarante deux (1942). Laquelle
résolution est présentement
et rescindée

Je soussigné Wilfred Mailbox
Secrétaire Trésorier de la
corporation du Village de St Fier
certifie que ce qui précède est
une copie véritable d'une
résolution passée à une assemblée
du conseil le - jour de janvier
mil neuf cent quarante trois
(1943) / premier de janvier

Secrétaire Trésorier
après quoi l'assemblée a été adjournée
à séance spéciale ou régulière
Henri Laprise Maire

Wilfred Mailbox
Secrétaire Trésorier

Province de Quebec / 1 Mars 1943
Municipalité de St Faimin

a une assemblée régulière du conseil
municipal St Faimin le premier jour
de mars mil neuf cent quarante trois
tenue ce jour au lieu ordinaire des
réunions à sept heures du soir conformé-
ment aux dispositions du code municipal
de la province de Quebec à la session
sont présents le maire Henri Laprise
et M. M. les conseillers.

André Laprise Edouard Quellet Adolphe
Brocheford Walker Quellet Adèle Savard

formant quorum sous la présidence du
Maire passèrent les résolutions suivantes

compte pour approbation

Conseil Contre Reçue

No 1 due au 1^{er} mars 1943 \$ 5308

Pierre Laprise Pour services professionnels	\$ 30.00
Salaires du secrétaire Wilfrid Mailloux	25.00
Lettre de remerciement à Price Brothers Murray King	.77
payer par Henri Laprise	
Pour grosse l'acte de cession par Price Brothers	26.50
Compté 8/29.27	

88

Résolution

proposé par le 1^{er} et second par
Edouard Quellet que le secrétaire est
autorisé à payer les comptes tels que présentés
au montant \$ 129.27 adopté. La séance est
levée à 10 heures secrétaires

88 Résolution

proposé André Laprise et secondé
 Edouard Rochefort que le rapport
 de la vérification des livres de la
 municipalité de St-Firmin sont
 acceptés à l'unanimité

Wilbrod Mailloux
 secrétaire Trésorier

Moi Joseph Asselin ayant été nommé
 inspecteur conseil municipal de St-Firmin
 fait serment pour moi même que je
 remplirai bien et fidèlement les devoirs
 de ma charge aux meilleurs de mon
 jugement et de ma capacité
 ainsi que Dieu me soit en aide
 Joseph Asselin

Wilbrod Mailloux
 secrétaire Trésorier
 89 Résolution

proposé par Francis Savard et secondé
 par Edouard Quellet que le secrétaire
 soit autorisé à en voter les contre-avances
 à cent qu'il d'avance des taxes 1939/1940-
 1941/1942.

90 Résolution

proposé par Francis Savard et secondé
 par Edouard Quellet que Johnny Poitras
 soit nommé secrétaire Trésorier
 \$30.00 piastres

91 resolution

proposé André Laprise et secondé Thérèse Savard
que Louis Henri Dufour soit nommé secrétaire
§ 30.06

enregistrement des votes
en faveur de la résolution a de lard Rochefort
Walter Ouellet Thérèse Savard et
André Laprise

Wilfred Mailloux

92 - Secrétaire Trésorier

proposé par Edward Ouellet et secondé
Thérèse Savard que l'union secrétaire
Trésorier propose sa réélection de conti
et qu'il remette au nouveau secrétaire
Trésorier toutes les liasses et tout qu'il
appartient au conseil

adopté l'unanimité
Wilfred Mailloux
Secrétaire Trésorier

93 Résolution

proposé par de lard Rochefort et secondé
de lard Savard que le maire Henri Laprise
et le secrétaire Trésorier Louis Henri
Dufour conjointement
soit autorisé pour et au nom de la
corporation municipale de St Firmin
à signer les chèques tirés sur la
Banque Canadienne National de la
corporation le maître pour et au
nom de la corporation municipale
de St Firmin

à recevoir de la Banque les chèques
payer et autres effets portés au débit
de la corporation municipale de St Firmin
et à certifier tous comptes et toutes

balances de comptes entre la corporation
municipale St Firmin
et la Banque

4.

a signé une formule 36 dispense
de protest et une formule 388
retribution pour services ainsi que
tous autres documents ou
formules concernant la ministration
des comptes

adopté L'unanimité

Wilfred Mailloy
Secrétaire Trésorier

après quoi L'assemblée a été ajournée
à une séance spéciale ou régulière

Le président
Wilfred Mailloy
Secrétaire Trésorier

6 mars 1943

Province de Québec
Municipalité St Firmin
Moi Wilfred Mailloy Certifié
que j'ai livré à M. Louis H. Dufour
toutes les archives qui appartiennent
à la corporation Municipale de
St Firmin
signé Wilfred Mailloy

8 Mars 1943

Province de Québec

Municipalité de St-Firmin

M. Louis Henri Dufour ayant été
nommé Secrétaire Trésorier du ~~M. H. Dufour~~ ConseilMunicipal jure que je remplirai fidèlement
au meilleur de ma connaissance cette
charge. Ainsi que Dieu me soit en aide

Signé Louis Henri Dufour

assermenté devant moi à St-Firmin ce
huitième jour de mars 1943

Reine Savard juge de paix

Province de Québec 5 Avril 1943

Municipalité de St-Firmin

À une assemblée régulière du conseil muni-
cipal de St-Firmin ce cinquantième jour
d'Avril Mil-neuf-Cent-Quarante-Trois
tenue ce jour au lieu ordinaire des sessions
à sept heures et demie du soir conformément
aux dispositions du Code Municipal de la
Province de Québec à laquelle session sont
présents M. le Maire Henri Laprise et
Messieurs les conseillers Edouard Chellette
Marcisse Savard et Walter Chellette et M. J.
Savard prenant l'nom sous la présidence
de M. le maire passeront les résolutions suivantes.

94 Résolutions

Propagé par M. Marcisse Savard Seconde par
M. J. Savard que M. John Tremblay
Contracteur de bois de Pulpe de St-Siméon soit
avisé de voir à ce que le bois de Pulpe qu'il a
chargé sur les bords du chemin vis à vis la propriété
de M. Marcisse Savard, place appelée bord des grandes
cités, ne renverse pas dans le chemin afin d'empêcher
la circulation étant donné que le conseil de cette ^{Municipalité} paroisse

ne sera ^{pas} responsable d'aucune manière au cas où le
dit bois de Pulpe ferait tard à la circulation, et
au fossé.

Adopté à l'unanimité
Signé Louis Henri Dufour
Secrétaire Trésorier
Henri Laperle Maire

Province de Québec 30 Mai 1943
Municipalité de St-Hippolyte

L'assemblée régulière du conseil municipal
de St-Hippolyte Troisième jour de Mai mil-
 neuf-cent-quarante-trois tenue ce jour au lieu
ordinaire des sessions à sept heures et demie du
soir conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec à laquelle session sont
présents M. le Maire Henri Laperle et Messieurs
les conseillers Narcisse Savard Adélard Bochet et
Edouard Quillette tous conseillers formant bureau sous
la présidence de M. le Maire passèrent les résolutions
suivantes.

95 Résolution.

Propose par M. Edouard Quillette secondé
par M. Adélard Bochet qu'une demande
soit faite au député l'honorable Edgar
Bochette de nous faire accorder un montant
de \$ 300.00 pour construction d'une rue
dans le Village de Baie-St-Catherine.
Co. Saguenay.

96 Résolution

Propose par M. Narcisse Savard et secondé
par M. Adélard Bochet qu'une demande
soit faite au député M. Edgar Bochette
de nous faire surter une route cantonale dans
les limites de la Compagnie Pinc pour les besoins
de la Municipalité. Adopté à l'unanimité
Louis Henri Dufour Secrétaire Trésorier

Henri Laperle Maire

Province de Québec, 7 juin 1943
 Municipalité de St-Hippolyte
 À une assemblée régulière du conseil
 Municipal de St-Hippolyte ce septième
 jour de juin Mil-neuf-Cent. Quarante-
 trois tenue ce jour au lieu ordinaire des
 sessions à St-Hippolyte et de nuit du soir
 conformément aux dispositions du Code
 Municipal de la Province de Québec
 à laquelle session sont présents
 M. le Maire Henri Laprise et Mes-
 sieurs les conseillers Narcisse Savard
 Adolphe Rochefort et Edouard Chellette
 Walter Chellette Alf Savard et André
 Laprise tous conseillers formant quorum
 sous la présidence de M. le Maire
 passeront les résolutions suivantes.

97 Résolution

Propose par M. Edouard Chellette et
 seconde par M. Walter Chellette que
 le secrétaire soit autorisé à payer à
 M. Elzéar Laprise la somme de \$93.00
 pour entretien de chemin d'hiver à
 partir de la ligne de M. Henry Aubry
 jusqu'à la ligne du serpent
 Adopté à l'unanimité

98 Résolution

Propose par M. Adolphe Rochefort et
 seconde par M. Narcisse Laprise que le
 secrétaire soit autorisé à payer à M. Joseph
 Breton Corvies la somme de \$2.13
 pour grattage de chemin en avril dernier.
 Propose par M. et qu'il soit autorisé à
 payer aussi à M. Joseph Asselin et à M. Jean

Philippe Poitras la somme de 81.50
chaque pour ouverture du chemin sur la
propriété de M. Henry Aubry.

Adopté à l'unanimité

99 Résolution

Propose par M. Walter Guellotte et
seconde par M. Marcisse Savard que le
secrétaire soit autorisé à envoyer à M. Henry
Aubry son compte pour travail de chemin
ainsi que pour la perception de ses Taxes
Municipales.

soit 83.60

Adopté à l'unanimité

100 Résolution

Requète à l'honorable Edgard Bochette
Considérant que nous avons besoin d'une
réserve forestière Cantonale pour l'utilité
des gens de St-Firmin, considérant que
les gens n'ont pas pu se couper de bois de
chauffage cet hiver et qu'ils n'auront pas
de bois pour se chauffer l'hiver prochain
considérant qu'il faudra qu'ils s'en
coupe à bonne heure cet automne
considérant que la situation actuelle est
intolérable considérant que c'est le
meilleur temps à l'heure actuelle pour le
Département du service forestier de faire
l'exploration de cette réserve s'il y a lieu
immédiatement nous vous prions de faire
d'intervenir fortement auprès du service for-
tier afin de nous accorder cette réserve que l'on
nous promet depuis 3 ans.

Louis Henri Dufour Secrétaire Trésorier
Henri Gagné Maire

Province de Québec 3^e juillet
Municipalité de St-Hubert

A une assemblée régulière du Conseil municipal de St-Hubert le cinquième jour de juillet Mil neuf cent quarante trois Ann ce jour au lieu ordinaire des sessions à sept heures et demie du soir conformément aux dispositions du code Municipal de la province de Québec à laquelle session sont présents M^r. Le Maire Henri Laprise et Messieurs les conseillers Edouard Hueltz Adolphe Bachet et Narcisse Savard et Alex Savard tous conseillers formant unanimité sous la présidence de M^r. Le Maire passèrent les résolutions suivantes.

Pour 1^{er} juillet 1943
Pour contribution annuelle au fonds des
bâtisses et des jurés
Pour l'année commençant le 1^{er}
juillet 1943-44 soit \$ 12.00

161 Résolution

Propose - par M^r. Narcisse Savard et
seconde - par M^r. Adolphe Bachet que
le secrétaire soit autorisé à payer la
somme de \$ 12.00 pour fonds des bâtisses
et jurés. qu'il soit au del le secrétaire
soit autorisé à payer à M^r. Alex Savard
la somme de \$ 1.30 pour entretien de chemin
et que le secrétaire soit autorisé à payer
à M^r. Laurent Bissais la somme de
\$ 10.00 pour police de garantie du secrétaire
trésorier. Adopté à l'unanimité.

la séance est ajournée à samedi le 10 juillet.
 Louis Henri Dufour Sec. Trésorier
 Henri Laprise Maire

Province de Québec
 10 juillet 1943
 Municipalité de St-Hermin

D'une assemblée régulière du Conseil
 Municipal de St-Hermin ce Discret
 jour de juillet Mil-Vingt-Cent-Quaran-
 te-Trois tenu ce jour au lieu ordinaire des
 sessions à sept heures et demie du
 soir conformément aux dispositions du
 code Municipal de la Province de Québec
 à laquelle session sont présents M. le
 Maire Henri Laprise Messieurs les
 conseillers Adolphe Richerfort Narcisse
 Savard et Edouard Quéllette.

Tous conseillers formant quorum sous
 la présidence de M. le Maire passeront
 les résolutions suivantes.

Comptes présentés pour approbation
 proposés par M. Edouard Quéllette et
 seconde par M. Narcisse Savard que le
 secrétaire soit autorisé à payer la taxe
 annuelle au conseil de comté soit \$25.34
 et à l'unité sanitaire la somme de \$10.00

Adopté à l'unanimité
 Après revision du Rôle d'évaluation l'assemblée
 a été ajournée à une séance spéciale ou
 régulière.

Henri Laprise Maire
 Louis Henri Dufour Sec. Tr.

Province de Québec

2 Août 1943

Municipalité de St-Hermin

A une assemblée régulière du Conseil

Municipal de St-Hermin le deuxième jour

d'Août c'est-à-dire neuf cent quarante-trois tenu

ce jour au lieu ordinaire des sessions

à sept heures et demie du soir conforme-

ment aux dispositions du Code Municipal

de la Province de Québec à laquelle session

sont présents M le Maire Henri Laprise

Messieurs les conseillers André Laprise

Walter Huellotte et Alex Savard tous

conseillers formant Quorum sous la

présidence de M le Maire passeront les

résolutions suivantes.

Comptes présentés pour approbation.
 Tape Annuelle Conseil de Goutte-à-23:34 Unité sanitaire 1943-8/6/43

Résolution 102

Propose par M le conseiller Alex Savard et seconde par M le conseiller André Laprise que la maison portant le numéro et appartenant à M. de Jean Philippe Boutin soit l'objet du rôle d'évaluation.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 103

Propose par M le conseiller Walter Huellotte et seconde par M le conseiller Alex Savard que la fosse en arrière de chez M. Hermias Therrien soit remplie, et M le Maire Henri Laprise est autorisé à engager des hommes pour le remplissage de cette fosse au meilleur marché possible.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 104

Propose par ces le Conseillers Alex Savard
 seconde par ces le conseiller André Laprise
 que les comptes présentés pour approbation
 soit payés.

~~L'assemblée est~~

La séance est ajournée à une
 séance spéciale ou régulière.

Henri Laprise Maire
 Louis Henri Dupur Sec Trésorier.

Province de Québec

13 septembre 1943

D'une assemblée régulière du conseil
 municipal de St-Firmin tenue le
 treizième jour de septembre Mil neuf-
 cent quarante-trois tenue se jour au
 lieu ordinaire des sessions à Sept Heures et
 demie du soir conformément aux dispositions
 du Code Municipal de la Province de Québec
 à laquelle session sont présents M. le Maire
 Henri Laprise Messieurs les conseillers
 Narcisse Savard, Alex Savard, Walter
 Guellotte, Edouard Guellotte conseillers
 formant quorum sous la présidence
 de M. le Maire passeront les résolutions
 suivantes.

Comptes présentés pour approbation.

Règlement No 1 Prix au Conseil de Forêt.

Le 1^{er} sept 1943

53.05

12 Feuilles Bole d'évaluation,

81.22

Travail pour fosse Août 1943

Lue à M. Alphonse Boulianne

33

Heures à 0.35

1 heure

11.55

Lue à

Louis Henri Dupur

33

Heures à 0.35

1 heure

= 11.55

Propose par M. le Conseiller Edouard Guellotte

et seconde par M. le conseiller Alex Savard que les comptes présentés pour approbation soit payés. tel que présentés.

Résolution 103-

Propose par M. le conseiller Walter Huellotte et seconde par M. le conseiller Narcisse Savard que les propriétés appartenant à M. Henry Aubrey soient transférées sur le rôle d'évaluation au nom de M. Alex Savard. Adopté à l'unanimité

Résolution 106

Propose par M. le conseiller Narcisse Savard et seconde par M. le conseiller Alex Savard que le Secrétaire soit autorisé à acheter des timbres pour un montant de \$4.00. Adopté à l'unanimité.
La séance est ajournée à une séance spéciale ou régulière

Henry Laprise Maire
Louis Henri Dufour Sec. Trésorier

Province de Québec

4 Octobre 1943

Propose par M. André Laprise et seconde par M. Walter Huellotte que M. Edouard Huellotte soit nommé président pour siéger à la séance de ce soir.

Adopté à l'unanimité

A une assemblée régulière du Conseil Municipal de St-Hippolyte tenue ce quatrième jour d'octobre Mil-neuf-cent-quarante-trois tenu ce jour au lieu ordinaire des sessions à sept heures et demie du soir conformément aux dispositions du code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M. le président Edouard Huellotte Messieurs les

Propriétés
Henry Aubrey
à
Alex Savard

conseillers Alex Savard Walter Quellette
et Andre Laprise conseillers formant Duo-
rum sous la présidence de M. le président
passèrent les résolutions suivantes.

Comptes présentés pour approbation.

Résolution No 107
Propose par M Walter Quellette et
seconde par M le conseiller Alex Savard
que le rôle d'évaluation soit homologué.
Adopté à l'unanimité.

Résolution No 108
Propose par M le conseiller Alex Savard
et seconde par M le conseiller Andre Laprise
que le Rôle d'évaluation reste au même taux
Invariable pour cent pour l'année 1944.
Adopté à l'unanimité.
La séance est ajournée à une séance spéciale
ou régulière.

Echougeul Quillit Président
Louis Henri Dufour Sec. Trésorier
Province de Québec

15 Octobre 1943

Municipalité de St-Hermin
A une assemblée spéciale du conseil
Municipal de St-Hermin tenue au lieu ordinaire
des séances à sept heures et demie du
soir convoquée par M le Maire Henri Laprise
à la demande d'un groupe de cultivateurs au
sujet d'un fossé, ainsi que toute autre chose
qui ressort des affaires du conseil Municipal
de cette paroisse.
A cette session sont présents M. le Maire
Henri Laprise. Messieurs les conseillers

Paroisse Savard Adélard Bochet
 Adélard Quéllette et le Savard
 Walter Quéllette tous conseillers formant
 unanimité sous la présidence de M. le
 maire passeront les résolutions suivantes

Résolution N° 109

Proposé par M. le conseiller Adélard Bochet
 secondé par M. le conseiller Adélard Bochet
 qu'une demande soit faite au département
 du ministère de l'agriculture au sujet d'un
 drainage ^{de terres} intéressant les cultivateurs de cette
 paroisse.

Attendu que notre paroisse a absolument
 besoin d'égoutement, que la plupart des
 cultivateurs ont au moins la moitié de
 leur terre pas égoutée.

Attendu que la paroisse n'est pas capa-
 ble d'aider à ces fossés,

En ces causes nous tous conseillers
 réunis en assemblée spéciale demandons
 à votre département de bien vouloir don-
 ner, ^{montant} ~~un~~ ^{supplément} ~~par~~ ^{pour} faire le
 creusage ~~et le débarras~~ ^{des fossés} ~~pour faire les~~ ^{selon les} fossés
 qui traverseraient les terres d'une
 douzaine de cultivateurs pour que les
 cultivateurs conduisent leurs petites fossés
 dans ces grands fossés qui auront une
 longueur d'une trentaine d'arpents, et que
 copie de cette résolution soit adressée à
 l'honorable Edgard Bochette ainsi qu'à l'office
 du drainage. Adopté à l'unanimité.

Résolution N° 110

Proposé par M. le conseiller Marcisse Savard
 secondé par M. le conseiller Walter Quéllette.

qu'une demande soit faite à M. Napoléon
Bois contremaître pour le département de
la voirie de être assez bon de contenir le
charroiage de la terre forte sur le chemin
de la paroisse de St-Hirmin, à partir de
chez M. Pariseau Savard jusqu'à chez M.
Adelard Rochefort dès l'automne.

Adopté à l'unanimité.

Henri Laperle
Louis Henri Dufour Sec. - Tres.

Province de Québec

2 Novembre 1943

Municipalité de St-Hirmin

A une assemblée régulière du conseil
Municipal de St-Hirmin tenue au
lieu ordinaire des sessions à sept heures
et demie du soir conformément aux dispo-
sitions du Code Municipal de la Province
de Québec à laquelle session sont présents
M. le Maire Henri Laperle Messieurs
les conseillers Edouard Chellette, Alex
Savard. Propose par M. le Conseiller
Edouard Chellette seconde par M. le conseil-
ler Alex Savard que la séance soit ajournée
8 Novembre faute de Quorum.

Province de Québec

8 Novembre 1943

Municipalité de St-Hirmin

A une assemblée ordinaire du Conseil Mun-
icipal de St-Hirmin tenue au lieu ordinaire
des sessions à sept heures et demie du soir
conformément aux dispositions du Code municipal
de la province de Québec à laquelle session

sont présents M. le Maire Henri Laprise
Messieurs les conseillers Walter Chuellette
Adelard Rochefort Edouard Chuellette g^{les}
savaud tous conseillers formant quorum
sous la présidence de M. le Maire passeront les résolutions suivantes...

Comptes présentés pour approbation.
Résolution 111

Propose par M. le Conseiller Walter Chuellette
seconde par M. le Conseiller g^{les} Savard
Adopté que la demande d'aide pour drainage
en date du 8 Novembre mil neuf cent quarante
trois soit approuvée par le conseil Municipal
de St-Hirmin et que copie de cette résolution
soit adressée à l'agronome régional et copie
à l'office du Drainage

Résolution 112

Propose par M. le conseiller Edouard Chuellette
seconde par M. le conseiller Edouard
Chuellette adopté que les approches du
pont du pont de la Rivière au Danard
soit données à l'entretien à M. g^{les} Savard
au prix de \$2.⁰⁰ pour l'hiver.

Henri Laprise Maire
Louis Henri Dupon Sec. Trés -
Province de Québec

6 Décembre 1943

Municipalité de St-Hirmin

A une assemblée ordinaire du Conseil
Municipal de St-Hirmin tenue ^{le jour} au lieu
ordinaire des sessions à sept heures et demie
du soir conformément aux dispositions du Code
Municipal de la Province de Québec à laquelle session
sont présents M. le Maire Henri Laprise
Messieurs les conseillers Marcisse Savard

Edouard Chellette Andre Laprise

tous conseillers formant unanimité
sous la présidence de M. Le Maire passeront
les résolutions suivantes.

Comptes présentés pour approbation
Résolution 113

Propose par M. le conseiller Narcisse
Savard et seconde par M. le conseiller
Edouard Chellette que l'entretien du chemin
de la traverse pour la saison d'hiver
soit donné à M. Chéar Laprise pour
le montant de \$45.⁰⁰ pour les mois
de Novembre Décembre et Janvier, et
\$30.⁰⁰ par mois pour la balance de la
saison d'hiver et ceci à partir de la ligne du
serpent jusqu'au pied de la côte aux Bouleaux
à la ligne de M. Alex Savard.
Il est bien entendu que le chemin devra
être bien balisé, graté et entretenu tel
que doivent l'être tous les chemins
Municipaux.

Province de Québec

Le 2 Janvier 1844

Municipalité de St-Firmin

Avis public vous est par les présents
donné par Louis Henri Dufour président
d'élection qu'une assemblée publique des
électeurs municipaux ayant droit de vote à
l'élection des conseillers aura lieu au
lieu ordinaire des séances du conseil à
Samedi le douzième jour de Janvier Mil-neuf
cent quarante quatre à dix heures de
l'avant midi sous ma présidence pour
procéder à la mise en nomination de trois
conseillers en remplaçant de M. Valler

Quellette au siège No 4 M Adeland Rochefort
 au siège No 5 et M Alf Savard au siège No 6
 tous tant de charge et que le 17^{ième} jour de
 Janvier Mil-neuf-cent-quarante quatre s'il est
 nécessaire un bureau de votation sera ouvert au
 lieu ordinaire des assemblées du conseil le huit
 heures du matin à six heures du soir pour la
 réception des votes des électeurs pour les candidats
 mis en nomination. Et je certifie sous mon
 serment d'office que cet avis public a été lu et
 affiché par moi après la messe du deuxième jour
 de Janvier 1944 Mil-neuf-cent-quarante quatre
 Louis Henri Dufour
 Président d'élection.

Province de Québec

3 Janvier 1944

Municipalité de St-Hirmin

A une assemblée ordinaire du conseil
 Municipal de St-Hirmin tenue au lieu
 ordinaire des sessions à sept heures et demie
 du soir conformément aux dispositions du
 Code Municipal de la Province de
 Québec à laquelle session sont présents
 M le Maire Henri Laprise Messieurs
 les conseillers Edouard Quellette Adeland
 Rochefort et Alf Savard conseillers
 formant Quorum sous la présidence de
 M le Maire passèrent les résolutions
 suivantes.

Comptes présentés pour approbation.
 Résolution No 114

Proposé par M le conseiller Edouard Quellette
 secondé par M le conseiller Adeland Rochefort que
 le secrétaire soit autorisé de s'informer verb.
 Pierre Laprise quel prix il demande pour faire

la vérification des livres de la municipalité
de St. Germain et à l'engager à la raison qu'il
demande pas plus de \$30. ⁰⁰

Adopté à l'unanimité

Après quoi la séance est ajournée à une
séance spéciale ou régulière

Louis Henri Dupont

Henri Laprise Maire

12 Janvier 1944

Province de Québec

Municipalité de St-Hirmin

A une assemblée générale de tous les
electeurs de la municipalité St-Hirmin
Saguenay tenue au lieu ordinaire des
assemblées mercredi le douzième jour de
Janvier Mil-neuf-cent-quarante-quatre à
dix heures de l'avant midi.

Cette assemblée fut convoquée par avis
public en date du sixième jour de Janvier
Mil-neuf-cent-quarante-quatre pour la mise
en nomination de trois conseillers dont les
noms suivants.

Siège N. 4 Walter Chellette

Siège N. 5 Adolphe Rochefort

Siège N. 6 Alex Savard

Dont le terme d'office est épuisé; donc les
sièges sont déclarés vacants à l'expiration de leur
terme et sous la présidence de

Louis Henri Dufour
Président d'élection

7 Février 1944

Province de Québec

Municipalité de St-Hirmin

A une assemblée ordinaire du conseil
Municipal de St-Hirmin tenue au
lieu ordinaire des sessions à sept heures
et demie du soir conformément aux
dispositions du Code Municipal de la
Province de Québec à laquelle ses-
sion sont présents M. Le Maire
Henri Laprise Messieurs les conseil-
lers Edouard Chellette André
Laprise Proposé par M. Edouard Chellette

seconde par M. André Dupuis que
la séance soit ajournée à une assemblée
spéciale ou régulière pour un jour de
nommé.

8 Mars 1942

Province de Québec

Municipalité de St-Hirmin

A une assemblée générale de tous les
électeurs de la municipalité de St-Hirmin
Saguenay tenue au lieu ordinaire des
assemblées Mercredi le vingt-troisième jour
de Mars Mil-et-Quatre-vingt-quarante
quatre à dix heures de l'avant-midi.
Cette assemblée fut convoquée par
avis public en date du vingt-troisième
jour de Février Mil-et-Quatre-vingt-
quarante-quatre pour la mise en
nomination de trois conseillers
dont les noms suivants.

Siège N° 4

Siège N° 5

Siège N° 6

Walter Duquette

Adelard Rochefort

Alf Savard

Dont le terme d'office est épuisé et
dont les sièges sont déclarés vacants,
à l'expiration de leur terme et sous la
présidence de

Louis Henri Dupont

Président d'élection.

Le Bulletin de présentation de M. Auguste
Rochefort Cultivateur Signé par M.
Pasque Ignace secondé par M. René
Savard Journalier, deux électeurs présents
sont qualifiés à voter à cette présente
élection comme conseiller au siège

10 h 15

No 4 de la corporation de St-Hurmin
Admis par le président Louis Henri Dufour
Président d'élection.

10 h 20 Le bulletin de présentation de M. Padoue
Savard Cultivateur signe par M. Auguste
Bocheport Cultivateur seconde par M. René Savard
Journalier, deux électeurs présents dument
qualifiés à voter à cette présente élection comme
conseillers au siège No 5 de la Corporation de
St-Hurmin. Louis Henri Dufour
Admis par le président d'élection Président d'élection.

10 h 25 Le bulletin de présentation de M. Antonio
Boulianne Journalier propriétaire signe par
M. Padoue Savard Cultivateur seconde par
M. Auguste Bocheport Cultivateur, deux
électeurs présents dument qualifiés à voter à
cette présente élection comme conseillers au siège
No 6 de la Corporation de St-Hurmin.
Admis par le président d'élection Louis Henri Dufour.
Président d'élection.

Le prochain élus conseillers de la Municipa-
lité St-Hurmin.

M. Auguste Bocheport au siège No 4
M. Padoue Savard au siège No 5
M. Antonio Boulianne au siège No 6
Vous êtes élus par acclamation pour un
terme de deux ans.

Louis Henri Dufour
Président d'élection.

8 Mars 1944

Province de Québec
Municipalité de St-Hirmin

Avis spécial à Messieurs Auguste
Bochfort, Rodolphe Savard, et
Antonio Bonhomme, vous est par
les présents donné par Louis Henri
Dufour, président d'élection
qu'à la nomination tenue le
8 Mars 1944 vous avez été élus
conseillers par acclamation pour
un terme de 2 ans pour la
Municipalité de St-Hirmin.

Je soussigné Louis Henri Dufour
président d'élection
certifie sous mon serment d'of-
fice que j'ai signifié l'Avis spécial
par écrit et a été laissé à une
personne raisonnable de son domicile.
En foi de quoi je donne ce
certificat le huitième jour de Mars
Mille-neuf-cent-quarante-quatre

Louis Henri Dufour
Président d'élection.

~~Je Louis Henri Dufour jure sous mon
serment d'office que cet avis~~

12 Mars 1944
 Province de Québec
 Municipalité de St-Hirmin

Avis public pour est par les présents
 donné par Louis Henri Dufour prési-
 dent d'élection.

On a une assemblée des électeurs de
 la Municipalité St-Hirmin tenue au
 lieu ordinaire des assemblées le huitième
 jour de Mars 1944 à dix heures de
 l'avant-midi pour la mise en nomina-
 tion de trois conseillers dont les noms
 suivants des conseillers élus,

M. Auguste Rochfort au siège no. 4

M. Pélone Savard au siège no. 5

M. Antonio Boulhame au siège no. 6

tous élus conseillers de la Municipa-
 lité de St-Hirmin par acclamation.

Louis Henri Dufour
 Président d'élection

Je Louis Henri Dufour jure sous
 mon serment d'office que cet avis
 public a été lu et affiché par moi
 à la porte de l'église après la messe
 le douzième jour de Mars mil-neuf-
 cent-quarante-quatre;

Louis Henri Dufour
 Président d'élection

18 Mars 1944

Province de Québec

Municipalité de St-Firmin

A une assemblée régulière du conseil
Municipal de St-Firmin tenu ce
jour au lieu ordinaire des assemblées
à 7½ heures du soir conformément aux
dispositions du Code Municipal
de la province de Québec à laquelle
session sont présents M le maire
Henri Gagné et Messieurs les con-
seillers Narcisse Savard Auguste
Rochefort Rodolphe Savard Antonio
Boulianne Edouard Quéllette
formant Quorum sous la présidence
de M le maire passeront les résolutions
suivantes.

Nous Auguste Rochefort Antonio
Boulianne Rodolphe Savard ayant
été élus conseillers de la municipalité
de St-Firmin, faisons serment
chacun pour nous même que nous
remplirons bien et avec fidélité les
devoirs de notre charge au meilleur
de notre jugement et de notre capacité
ainsi que Dieu nous soit en aide.

Antonio Boulianne

Rodolphe Savard

Auguste Rochefort

Présente devant moi ce dix-huitième
jour de Mars Mil neuf-cent-quarante
quatre.

Louis Henri Dufour.

Comptes présentés pour approbation.

Résolution No 115

Proposé par M. Narcisse Savard
 seconde par M. Antonio Boulianne
 que l'évaluation de la Compagnie
 Price Brothers reste au même tarif et
 à la même évaluation que l'an passé
 et ceci pour cette année soit 1944.

pour raison que la dite Compagnie Price
 n'a pas été avertie avant la révision du Rôle

Adopté à l'unanimité.

Comptes présentés pour approbation

✓ Loyer Salle pour l'année 1943 = 12. 00
 ✓ Salaire Secrétaire Trésorier 30. 00

Due à la commission municipale pour avoir permission
 de faire reprendre la nomination qui n'a
 pas eue lieu au mois de février et qui a été
 reprise en date du 8 Mars 10. 00

Proposé par M. Auguste Rochefort
 seconde par M. Edouard Huellé que
 les comptes présentés soit payés.

Adopté à l'unanimité.

Résolution No 116

Proposé par M. Narcisse Savard seconde
 par M. Padoue Savard que Louis Benoit
 Dufour soit réengagé secrétaire pour une année
 au ^{même} prix soit 30. 00

Résolution No 117

Proposé par M. Antonio Boulianne
 seconde par M. Padoue Savard que la
 maison de M. Edouard Huellé soit louée
 au conseil pour l'année 1944 au prix de
 12. 00 pour l'année.

Adopté à l'unanimité

Résolution No 118

Propose par M. Padoue Savard
seconde par M. Auguste Rochefort
que le secrétaire soit autorisé à envoyer
des avis à ceux qui sont en retard
sans le paiement des taxes municipales.

Adopté à l'unanimité.

Résolution No 119

Propose par M. Edmond Hueltte
seconde par M. Auguste Rochefort
que Messieurs Joseph Dupont et
Adelard Rochefort soit nommés
évaluateurs.

Adopté à l'unanimité.

Résolution No 120

Propose par M. Auguste Rochefort
seconde par M. Marc Savard que
la lettre de M. Henri Savard
par rapport aux licences soit laissée
en suspens jusqu'au prochain conseil
pour étude.

Adopté à l'unanimité.

3 Avril 1944

Municipalité St-Hirmin

A une assemblée régulière du conseil
municipal de St-Hirmin tenue
ce soir au lieu ordinaire des assem-
blées à 8 1/2 heures du soir conformément
aux dispositions du Code municipal
de la Province de Québec à laquelle
session sont présents M. le Maire
Henri Laprise ^{président} Messieurs les conseillers
Marc Savard ^{Hueltte} Edmond Anhi Laprise
Antoine Bourlaimont Auguste Rochefort
et Padoue Savard conseillers formant

Quorum sous la présidence de M. le
Maire passeront les résolutions suivantes
Comptes présentés pour approbation.

Résolution No. 121

Propose par M. Antonio Bouhaine
Seconde par M. Rodolphe Savard
que M. Henri Savard Marchand soit
dû de payer ses arérages de licence
au tarif de \$10.00 Dip. Dollards
par année suivant le règlement de licence
en vigueur dans la Municipalité
et que le secrétaire soit autorisé à
lui envoyer un avis spécial pour
la perception du montant dû pour
arrérage.

Adopté à l'unanimité.

Résolution No. 122

Propose par M. Narcisse Savard
Seconde par M. Auguste Rochefort que
M. Joseph Poitras soit nommé inspecteur
de chemin à partir du Pont de la rivière
de la au Canada jusqu'à la ligne du
serpent;

et que M. Robert Rochefort soit
nommé inspecteur de chemin à partir
du Pont de la rivière au Canada jus-
qu'au quai de Baie St. Catherine.

Adopté à l'unanimité

Résolution No. 123

Propose par M. Antonio Bouhaine.
Seconde par M. Narcisse que le secrétaire
fasse venir le vérificateur, au prix de
\$20.00 tel que demandé.

Adopté à l'unanimité

Résolution No - 124

Proposé par M. Padoue Savard seconde-
par M. Auguste Rochfort que le secrétaire
soit autorisé à payer à M. Elzear
Laprise la somme de \$103.⁰⁰ pour
entretien d'égout du chemin de la traverse.

Adopté à l'unanimité.

Résolution No - 125

Proposé par M. Edouard Guellotte
seconde par M. André Laprise que
le secrétaire soit autorisé à payer
la somme de \$10.⁰⁰ pour Police de
Garanti de secrétaire.

Adopté à l'unanimité

17 Avril 1944

Municipalité de St-Hippolyte

A une assemblée spéciale du conseil
Municipal de la paroisse de St-
Hippolyte conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province
de Québec tenue ce jour à 7 1/2 heures
du soir à laquelle session sont
présents M. le Maire Henri
Laprise Messieurs les conseillers
Marius Savard Edouard Guellotte
André Laprise Auguste Rochfort
Padoue Savard Antonin Boudreau
conseillers formant un conseil sous la présidence
de M. le Maire passeront les
résolutions suivantes.

Cette assemblée est convoquée par
M. le Maire pour étudier le cas
de M. Henri Savard, et prendre
connaissance des lettres reçues
et lues venant de M. Henri Savard
et tout ce qui ressort des intérêts du

Conseil Municipal de cette paroisse.

Résolution No 126

Propose par M. Antonio Bouhaine
 seconde par M. Auguste Bocheport
 que le conseil s'en tient à sa décision
 du 3 Avril 1944 au sujet de la licence
 de commerce de M. Henri Savard,
 et que le secrétaire ^{est autorisé} ~~est autorisé~~ à lui
 envoyer son compte pour aréage de
 Licence tel que convenu en acte du
 3 Avril courant et à lui délivrer ses licences

pour 1941-1942-1943

Adopté à l'unanimité.

Sur réception de ses aréages qui sont de 83.⁰⁰
 aréage pour 1941 - 83.⁰⁰ pour aréage 1942 ~~83.⁰⁰~~ 10.⁰⁰ pour
 aréage 1943 - ~~83.⁰⁰~~ ~~pour sa licence~~

Résolution No 126

Propose par M. Antonio Bouhaine
 seconde par M. Auguste Bocheport
 que après avoir pris connaissance de
 la lettre de M. Henri Savard en
 date du 12 Avril 1944 adressée à M. le
 maire Henri Laprise R. C. Stabilisation
 des Licences. Que le conseil Municipal
 de cette paroisse s'en tient à sa décision
 du 3 Avril 1944 au sujet de la licence
 de commerce de M. Henri Savard.
 Le secrétaire est autorisé à délivrer à
 M. Henri Savard Licence pour 1941 après
 avoir reçu 83.⁰⁰ pour aréage celle
 de 1942 après avoir reçu 83.⁰⁰ également
 en paiement d'aréage et celle de 1943
 en paiement du montant ~~total~~ de 815.⁰⁰
 qui est passé dû et de faire remarquer
 à M. Henri Savard que d'après

notre règlement de Licence les licences sont payables d'avance, et que le secrétaire est prié d'aviser M. Henri Savard de cette décision résolue et adoptée à l'unanimité.

Résolution no 127

Propose par M. Adoue Savard
 Secondé par M. Narcisse Savard
 et adopté à l'unanimité que demande soit faite à la Compagnie Elarke
 Considérant que les résidents de la Paroisse de St-Thémin ont affaire à aller à Tadoussac assez souvent et comme les tarifs de Passage à bord du Traversier Jacques-Cartier nous semble trop élevés. Considérant que nous n'avons pas de billets doubles c'est-à-dire aller et retour nous vous demandons d'accorder une réduction ou un tarif spécial pour les résidents de St-Thémin.

Avis de motion.

M. le conseiller Adoue Savard. Donne avis de motion qu'à la séance du 1^{er} Mai 1944 il proposera un règlement des Licences en général de commerce et autres.

7^{er} Mai 1944

Municipalité St-Thémin
 A une assemblée régulière du Conseil Municipal de St-Thémin tenue ce jour au lieu ordinaire des assemblées à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec.

Henri Laporte
 Sec. Trésorier
 M. Adoue Savard

à laquelle session sont présents
 M. le Maire Henri Laprise Messieurs
 Les conseillers Narcisse Savard
 Edouard Chellette Antonio Bonlianne
 Adolphe Savard Auguste Rochfort
 formant l'orum sous la
 présidence de M. le Maire passent
 les résolutions suivantes.
 Compte présenté pour approba-
 tion.

Résolution no. 128

Proposé par M. Edouard Chellette
 secondé par M. Narcisse Savard
 Que après avoir pris connaissance de
 la lettre de M. Henri Savard adressée
 à M. Henri Laprise Maire avec annexée
 la somme de \$10.⁰⁰ (Dix Dollars)
 en date du 20 Avril 1944. Offert en
 règlement final de la Licence de
 Commerce pour 1941-1942 et 1943,
 considérant que le règlement des licen-
 ses n'est pas élevé, considérant que
 le conseil se maintient avec les taxes
 considérant qu'il serait injuste de
 faire payer \$3.⁰⁰ Dix Dollars
 à un et \$10.⁰⁰ (Dix Dollars) aux
 autres, il est résolu que M. Henri
 Laprise Maire retourne l'argent au
 montant de \$10.⁰⁰ (Dix Dollars) à
 M. Henri Savard.

sont prononcées en faveur de la réso-
 lution Messieurs Edouard Chellette
 Narcisse Savard et Auguste Rochfort
 se sont prononcés contre la résolution
 Messieurs Antonio Bonlianne et

Padoue Savard.

Règlement des Licenses
Règlement No 3 de la Municipalité
de St-Himmin.

Et une assemblée régulière du conseil de St-Himmin tenue au lieu ordinaire des séances du conseil le premier jour de Mai 1949 à laquelle sont présents M. le Maire Henri Laprise et Messieurs les conseillers M. Arcene Savard, Edouard Luellette, Auguste Backfort, Padoue Savard et Antonio Boulianne faisant l'unanimité.

Vu l'avis de motion donné pour la séance de ce jour 1^{er} Mai par M. Padoue Savard.

Il est proposé par M. le conseiller Padoue Savard, secondé par M. le conseiller Auguste Backfort. Qu'il soit et est résolu et statué et réglé comme suit.

Le présent règlement sera connu et désigné sous le vocable suivant:

Règlement pour imposer et prélever certains droits annuels et taxes sur les commerçants, industriels, professions, arts et métiers, etc.

Dans le présent règlement le mot étrangers signifie toute personne, corporation ou société qui n'a pas ou n'a pas eu sa résidence ordinaire ou une place d'affaires ordinaires dans les limites de la municipalité.

de St-Thimin, depuis au moins
les douze mois précédant la deman-
de de licence ou le paiement de la
taxe imposée, ou la date à laquelle
cette taxe ou cette licence doivent
être payées.

Toute personne, société ou corpo-
ration et association exerçant, ou
voulant exercer, exploiter tout com-
merce, manufacture, établissement
financier, occupation, arts et métiers -
profession, etc., dans les limites de
la municipalité de St-Thimin, doit
et devra être muni d'un permis ou
licence à cet effet, émis pour une
année à compter du premier Mai par
le secrétaire-Trésorier, sur demande
et paiement de somme ci-après
indiquée.

Les licences ou permis seront
exigibles pour chaque poste, établisse-
ment de commerce dans la munici-
palité; ils donneront droit cependant
à celui qui en aura un d'exercer un
ou plusieurs métiers, professions
à la fois.

Les licences, permis et taxes
exigibles en vertu du présent règle-
ment sont dus en entier, quelle
que soit la date à laquelle ils sont
émis ou payés et sont payables d'avance.

En conséquence des principes ci-dessus
les permis, licences et taxes exigés

sont et seront comme suit:

- 1^o Tout Marchand Général, Industriel opérant dans la limite de la municipalité paiera la somme de \$15.⁰⁰ (Quinze Dollars).
- 2^o Tout marchand, officier paiera la somme de \$10.⁰⁰ (Dix Dollars) et tout marchand, officier qui vendra de la marchandise sèche sera considéré comme marchand général et devra payer la somme de \$15.⁰⁰.
- 3^o Pour tout restaurant pris sera de \$2.⁰⁰ et pour un étranger les taxes ci-dessus seront élevées à la somme de \$25.⁰⁰.
- 4^o Pour tout boucher, et Boulanger tenant un étal en gros ou en détail résident dans la municipalité paiera la somme de \$2.⁰⁰ et pour un étranger la somme à payer sera de \$5.⁰⁰.

Contrevenion

Toute infraction à l'une des dispositions du présent règlement rend le contre revenant passible d'une amende d'au moins le double de son permis de licence avec en plus les frais recouvrables devant la Cour de Magistrat du District ou la cour de Magistrat Locale par voie sommaire à défaut par le contre revenant de payer la dite amende et les frais dans les quinze jours du jugement.

rendu contre lui il est et devient possible d'un emprisonnement pour une période de 30 jours au plus à moins que l'amende et les frais ne soient plutôt payés. Les frais mentionnés dans les deux aliéna ci-dessus comprennent ceux qui se rattachent à l'exécution du jugement.

L'amende et les frais et l'emprisonnement sont demandés dans une même poursuite ou successivement.

Tout règlement et résolution se rapportant aux dits permis et licences et Taxes de commerce et d'industrie passés avant ce jour sont par le présent règlement amendés et abrogés.

Adopté unanimement.

Signé - Henri Lyprie Maire

Louis Henri Dufour secrétaire-Trésorier

Lecture a été faite du présent règlement suivant la loi.

Véritable Copie.

Louis Henri Dufour

secrétaire-Trésorier.

27 Mai 1944

Municipalité St-Hirmin
 A une assemblée spéciale
 du conseil Municipal de la paroisse
 de St-Hirmin tenue conformément
 aux dispositions du Code
 municipal de la Province de
 Québec tenue ce jour à 7 1/2 heures du
 soir à laquelle session sont présents
 M. le Maire Henri Lyprie

Messieurs les conseillers
 Auguste Rochefort, Rodolphe
 Davard, Edouard Quellette,
 Conseillers formant Quorum
 sous la présidence de M. le C. Haiee
 passent les résolutions suivantes
 Cette assemblée est convoquée
 par M. le Maire Henri Lapiere.

Résolution No. 129

Propose par M. le conseiller
 Auguste Rochefort, seconde par
 M. le conseiller Rodolphe Davard
 Considérant que nous devons au
 Ministère de la Santé un compte
 pour aliène d'environ \$ 700. 00.
 Considérant que notre municipalité est très pauvre et existe
 pratiquement le non car nous
 ne retirons pratiquement pas de
 taxes, une petite population
 considérant qu'il nous est impos-
 sible de payer ce compte, il est
 proposé et résolu à l'unanimité
 que copie de cette résolution soit
 envoyée à notre député l'honorable
 Edgar Bochette lui demandant
 de nous faire passer ce compte
 comme passeport actuellement
 le nouveau.

Adopté à l'unanimité

Propriété de l'Église

Municipalité de St. Hyacinthe

5 Juin 1949

A une assemblée ordinaire

Henri Lapiere Maire
 Louis Jean Dupont Secrétaire

du conseil municipal de St-Hippolyte
 tenue ce jour au lieu ordinaire
 des séances à 7 1/2 du soir confor-
 mement aux dispositions du code
 municipal de la Province de
 Québec, à laquelle session sont
 présents M^{re} le Maire Henri
 Laprise, Messieurs les con-
 seillers Narcisse Savard
 Auguste Rochefort et Paul
 Agard conseillers formant
 un quorum sous la présidence de
 M^{re} le Maire passèrent les
 résolutions suivantes.

Comptes présentés pour
 approbation.

M. Emile Bonhomme	Travail au pont chez	
M. Louis Gaudreault		\$ 2. 00
M. Henri Paul Laprise		\$ 1. 30
M. Léopold Guérin		\$ 0. 75
Dépense pour voyage de délégation à		
Québec.		\$ 22. 00

Resolution n^o 130 Adoptée à l'unanimité
 proposée par M^{re} le conseiller Narcisse
 Agard, seconde par M^{re} le conseiller
 Auguste Rochefort que les comptes
 présentés soient payés.
 Adoptée à l'unanimité

3 juillet 1943
Municipalité St-Hippolyte

Une assemblée ordinaire
du conseil municipal de St-
Hippolyte tenue ce jour au
lien ordinaire des séances à
4 1/2 heures du soir confor-
mément aux dispositions
du Code Municipal de la
province de Québec à laquel-
le session sont présents

M. le Maire Henri Laprise
Messieurs les conseillers
Edouard Guellette, André-
Laprise, Auguste Rochelort
Padoue Savard, Antonio
Boulhame formant quorum
sous la présidence de M.
le Maire passeront les
résolutions suivantes
Comptes présentés
pour approbation.

840. - La Pierre
Laprise pour la Vérification des
livres pour l'année 1943.

Résolution No 130
Propose par M. Padoue Savard
Seconde par M. Antonio Boulhame
que le rapport du Vérificateur
pour les livres pour l'année
1943 soit accepté.
Adopté à l'unanimité.

J. Louis G. Laidie
Louis Henri Dupont - secretary of

Résolution O.S. 131
Propose par M. Auguste
Rochefort, seconde par M.
André Lefèvre que les honoraires
pour vérification des livres pour
l'année 1943 soit payés au mois
de 40.00

Adopte à l'unanimité

Province de Québec
Municipalité de St-Hippolyte
1^{er} août 1944

Une assemblée spéciale du conseil
municipal de St-Thérèse tenue ce jour
au lieu ordinaire des séances à
8 heures du soir conformément aux
dispositions du Code Municipal de la
Province de Québec à laquelle session
sont présents M. le Maire Henri
Laprise, Messieurs les conseillers
Edmond Chellette, Narcisse Savard,
Auguste Rochefort-Podouc, Savard,
Antonio Boulanger, formant
quorum sous la présidence de
M. le Maire passèrent les résolutions.
Cette assemblée a été convoquée par le
secrétaire pour étudier les possibilités de
former un comité de défense civile dans
notre paroisse.

Propose par M. le conseiller Rodolphe Savard
secondé par M. le conseiller Antonio
Boulanger qu'un comité de défense
civile soit formé dans notre paroisse.

À une assemblée
 Il a été donné que nous sommes dans
 la zone A et que nous voyons sou-
 vent des avions dans nos parages
 nous, conseillers de la Municipalité
 de St-Hermin, nous avons donc
 en forme, créons en ce premier jour
 d'août, 1944, un comité de défense
 civile et nommons comme suit, les
 chefs de ce comité

Antonio Bonhame. Président
 Cyrille Dufour Vice Président
 J. M. Tremblay 1^{er} secrétaire
 René Poiras Chef de gardiens
 René Sayer 2^e Pompiers
 Garde Sapeurs, chef Médical
 On fait de quoi nous, conseillers
 avons lu la résolution et l'avons
 signé.

Adoptée à l'unanimité

Henri J. Gosselin Maire
 Louis H. Dufour Secrétaire

4 août 1944

Province de Québec
 Municipalité St-Hermin
 À une séance ordinaire du
 Conseil Municipal de St-Hermin
 tenue ce jour au lieu ordinaire des
 séances à 7 1/2 heures du soir, conformé-
 ment aux dispositions du Code
 Municipal de la Province de Québec
 à laquelle session sont présents
 M. le Maire Henri Laprise

Messieurs les conseillers
 Edouard Quellaie, Auguste Bachport
 Padoue Savard Antonio Bonhame
 formant Bureau sous la présidence
 de M. le maire passent les résolu-
 tions suivantes.

Comptes présentés pour
 approbation.

✓	Taxe ordinaire 4% pour 1944 =	825.31
✓	Règlement No 1 Terre 7 ^{er} Mars 1944 =	833.85
✓	Unité Saine 1 1/2% 1944 =	89.30
	Total	847.92

Propose par M. Antonio Bonhame
 Secondé par M. Padoue Savard
 que les comptes présentés soient payés -
 Adopté à l'unanimité.

Henri Goussier
 Maire

5-Septembre 1944.

Province de Québec

Municipalité - St-Hermine

A une séance du conseil municipal de la paroisse de St-Hermine tenue ce jour au lieu ordinaire des séances à 7½ heures du soir conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents - M. le maire Henri

Laprise, Messieurs les conseillers Édouard Quéllette, Antonin

Boulonne, Arsène Savard,

Auguste Bacheport et Patrice

Savard conseillers faisant

Quorum sous la présidence

de M. le Maire passeront les résolutions suivantes :

Comptes présentés pour approbation :

2 Octobre 1944
 Province de Québec
 Municipalité de St Pirmin

A une séance ordinaire du
 conseil municipal de St Pirmin
 à laquelle séance sont présents
 Mr les conseillers suivant
 Antonio Boulianne
 Paden Savard
 Auguste Rolford
 André Lafuze formant eux-mêmes
 sous la présidence du
 Maire passer les résolutions
 suivantes

Résolution No 133

Proposé par Mr le conseiller
 Antonio Boulianne secondé par
 Mr Paden Savard, et résolu
 à l'unanimité, que le conseil de
 St Pirmin le ct de Saguenay
 envoie une résolution de
 remerciement, à l'honorable
 Premier ministre de la Province.
 pour nous avoir promis, pour
 bientôt, la division des bords
 de la Charlevoix et Saguenay
 à la rivière Saguenay
 le ct de Saguenay notre municipalité
 avec le ct de la Charlevoix
 Adopté à l'unanimité

Règlement de la Tax Annuelle
Règlement No 4 de la municipalité
de St Pierre

A une Assemblée ordinaire
du Conseil municipal de
St Pierre tenue au lieu
ordinaire des séances à 7½ du
soir conformément au disposition
du Code municipal de la
Province de Québec
le 2^e jour de Octobre 1944
à laquelle séances sont présent
M^r le Maire Henri Lafrise
Antonio Boulienne
Padou Savard
August Rolford
André Lafrise tous conseillers
formant la majorité

il est proposé par le conseiller
August Rolford, et seconde
par André Lafrise
qu'il est et soit résolu et
~~statué~~ ~~en~~ ~~qui~~ ~~sous~~ ~~et~~ ~~regl~~
~~comme~~ ~~stat~~, ~~de~~ ~~faire~~ ~~règlement~~
sera comme et désigné sous
le vocable suivant
règlement pour imposer la
Tax pour l'année 1945
pour la municipalité de
St Pierre
Les Taxes pour l'année 1945
seront comme suit
cinquante cents par cent piastres
50% Tout règlement passé

avant ce jour pour le dit Tax
se trouve par le présent
réglement amendé et abrogé
Adopté unanimement

Signé Henri Lafuze
Maire

Resolution No 134

Proposé par Mr le conseiller
Padon L'avant second
par Mr Auguste Bolfard
que le montant de \$1000
soit payé à Mr Henri Lafuze
pour un voyage de Paris
à la Malbaie
Adopté à l'unanimité

Henri Lafuze
Maire

Province de Québec

Municipalité St-Hermin

Le 5 Février 1945

A une séance du conseil Municipal
de la paroisse St-Hermin

Province de Québec
Municipalité - St-Hirmin
Novembre 6 ~~octobre~~ 1944
C'est une séance ^{ordinaire} du conseil
Municipal de la Municipalité de St-
Hirmin tenue ce jour au
lieu ordinaire des séances tenu
ce soir à 7 1/2 heures du soir
conformément aux dispositions
du Code Municipal de la
Province de Québec à laquel-
le session sont présents
M. le Maire Henri Lapine
Messieurs les conseillers
Rodolphe Savard, André Lapine
Auguste Bocheport et
Bouffonne conseillers for-
mant quorum sous la
présidence de M. le Maire
passèrent les résolutions
suivantes.
Comptes présentés pour
approbation:
Propose par M.

Province de Québec
Municipalité - St-Hirmin
4 Décembre 1944
A une séance du conseil Municipal
de la paroisse de St-Hirmin tenue
ce jour au lieu ordinaire des séances
à 7 1/2 heures du soir conformément
aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec, à laquelle
session sont présents M. le Président

Auguste Rochefort, Messieurs les
conseillers Padoue Savard, Andre-
Tapirose Antonio Boulianne conseil
formant Quorum sous la presi-
dence de M. le Président passer-
ont les résolutions suivantes.

Comptes présentés pour
approbation.

✓ 1. Voyage au chemin Beine-Poitas 83.⁰⁰
 Résolution No. 135 1^{re} année deux Hommes et 1 cheval 86.⁸⁰
 Propose par M. le conseiller Padoue Savard 89.⁸⁸
 seconde par M. le conseiller Antonio
 Boulianne, que les comptes soient
payés tel que présentés.

Adopté à l'unanimité

Résolution No. 136

Propose par M. le conseiller
Antonio Boulianne, seconde par M. le
conseiller Padoue Savard, que l'entre-
tien du chemin de la traverse pour
la saison d'hiver soit donné à
M. Andre Tapirose pour le montant
de 8123.⁰⁰ pour la saison d'hiver
et ceci à partir de la ligne du
serpent jusqu'au pied de la côte aux
bouleaux à la ligne de M. M. le P. Savard
Il est bien entendu que le chemin
devra être balisé, araté et entretenu
tel que doivent l'être tous les
chemins Municipaux.

Adopté à l'unanimité.

Résolution No 137
 Proposée par M. le conseiller
 André Laprise, seconde par M. le
 conseiller Rodolphe Savard que les
 séances du conseil à partir du
 6 novembre 1944 jusqu'au ~~15~~ mai la
 séance du mois de Mai 1945 soient
 tenues chez M. Antonio Bouchanne
 au prix de \$1.⁰⁰ par séance.
 Adopté à l'unanimité.
 Auguste Rochefort Président

Province de Québec
 Municipalité St-Hermin
 8 janvier 1945

À une séance du conseil municipal
 de la Municipalité de St-Hermin
 tenue ce jour au lieu ordinaire des
 séances à 7½ heures du soir confor-
 mement aux dispositions du Code
 Municipal de la Province de
 Québec à laquelle session sont
 présents. M. le Maire Henri
 Laprise, Messieurs les conseil-
 lers Auguste Rochefort, Rodolphe
 Savard & Antonio Bouchanne.

Conseillers formant quorum sous
 la présidence de M. le Maire
 passeront les résolutions suivantes.
 Comptes présentés pour approbation.

M. Auguste Rochefort est autorisé à don-
 ner l'entretien des approches du pont
 de la Rivière aux Canards au

aux meilleures conditions possibles.
Adopté à l'unanimité.

Résolution No 137

Proposé par M. le conseiller
Auguste Bacheport, seconde par M. le
conseiller Adolphe Savard qu'une
demande soit faite à la compagnie
de Téléphone Charlevoix Saguenay
pour améliorer le service de Télépho-
ne dans la paroisse de St-Hippolyte
et Tadoussac, surtout le service de
nuit pour la saison d'hiver pour nous
donner plus de facilités pour avoir le
médecin en cas de maladie.

Henri Laprise Maire

7 Janvier 1945
 Province de Québec
 Municipalité St-Hirmin
 Avis public vous est par les
 présents donné par Louis Henri
 Dufour président d'élection
 qu'une assemblée publique des
 électeurs municipaux ayant droit
 de vote à l'élection du maire
 et des conseillers aura lieu au
 lieu ordinaire des séances du
 conseil mercredi le 10^{ème} jour de
 Janvier 1945 à dix heures de
 l'avant-midi sous ma présidence
 pour procéder à la mise en nomi-
 nation d'un maire et trois
 conseillers en remplaçant de
 M. Henri Laprise Maire, de
 M. Narcisse Savard au siège No. 3
 André Laprise au siège No. 2
 Edouard Chellette au siège No. 1
 tous sortant de charge et que le
 15^{ème} jour de Janvier 1945 s'il est
 nécessaire un bureau de votation
 sera ouvert au lieu ordinaire des
 assemblées de 8 heures du matin à
 6 heures du soir pour la réception
 des votes des électeurs pour les
 candidats mis en nomination, et
 je certifie sous mon serment
 d'office que cet avis public a été
 lu et affiché par moi après la messe
 du 4^{ème} jour de Janvier 1945 et que
 quarante-jing
 Louis Henri Dufour
 Président d'élection.

10 Janvier 1943-

Province de Québec

Municipalité - St. Firmin

A une assemblée générale de tous les électeurs de la Municipalité de St. Firmin tenue au lieu ordinaire des assemblées Mercredi le 10^{ème} jour de Janvier 1943 Mil-neuf-cent-quarante-trois, à dix heures de l'avant.

Cette assemblée fut convoquée par Avis public en date du 7^{ème} jour de Janvier 1943 Mil-neuf-cent-quarante-trois pour la mise en nomination d'un Maire et trois conseillers dont les noms suivant.

Maire - Henri Tapisse

Conseillers

Siège N. 1 Edouard Guellotte.

Siège N. 2 André Tapisse.

Siège N. 3 Narcisse Savard.

Dont le terme d'office est expiré et dont les sièges sont déclarés vacants, à l'expiration de leur terme et sous la présidence de Louis Henri Dufour
Président d'élection.

10 J. 15 Le bulletin de présentation de M. Henri Tapisse Journalier signé par M. René Poitras Cultivateur secondé par M. Patrice Savard Cultivateur deux électeurs présents d'innombrables qualifiés à voter à cette présente élection comme Maire de la Corporation Municipale de St. Firmin. Admis par le Président Louis Henri Dufour.

Président d'élection.

10/28.

Le Bulletin de présentation de M.
Joseph Dufour Cultivateur signe
par M. Padoue Savard Cultivateur,
seconde par M. René Poitras
cultivateur deux électeurs présents
dûment qualifiés à voter à cette
présente élection comme conseillers
au siège No. 1. de la corporation
Municipale de St-Hippolyte.
Admis par le président.
Louis Henri Dufour.
Président d'élection.

10/4 H.

Le Bulletin de présentation de M.
Johnny Poitras Cultivateur signe
par M. René Poitras ^{Cultivateur}, seconde par
M. Robert Rochefort Cultivateur
deux électeurs présents dûment qualifiés
à voter à cette présente élection comme
conseiller au siège No. 2 de la corpo-
ration Municipale de St-Hippolyte.
Admis par le président.
Louis Henri Dufour.
Président d'élection.

11 H.

Le bulletin de présentation de
M. René Poitras Cultivateur
signe par M. Padoue Savard,
Cultivateur seconde par M. Auguste Rochefort-
Cultivateur deux électeurs présents
dûment qualifiés à voter à cette présente
élection comme conseiller au siège No. 3
de la corporation Municipale de
St-Hippolyte. Admis par le président.
Louis Henri Dufour.
Président d'élection.

Je proclame élus Maire de la
Corporation Municipale de
St. Hyacinthe M^r Henri Laprise
Conseillers

M^r. Joseph Dufour au siège No. 1
M^r. Johnny Pothas au siège No. 2
M^r. René Pothas au siège No. 3.
Vous êtes élus Maire et conseillers
pour un terme de deux ans.
Louis Henri Dufour
Président d'élection.

10 janvier 1943 -

Province de Québec
Municipalité de St-Firmin
Avis spécial Messieurs Joseph
Dufour, Johnny Poitras, René
Poitras, Henri Laprise Maire, vous
est par les présents données par
Louis Henri Dufour président
d'élection qu'à la nomination
tenue le 10 janvier 1943 vous avez
été élus conseillers et Maire par
acclamation pour la Municipalité
de St-Firmin pour un terme
de deux ans.

Je soussigné Louis Henri
Dufour président d'élection,
certifie sous mon serment d'office
que j'ai signifié l'avis spécial
par écrit et a été lue à une per-
sonne raisonnable de leur domicile
en foi de quoi je donne ce
certificat le 10^{ème} jour de janvier
Mille-neuf-cent-quarante-trois.

Louis Henri Dufour
Président d'élection.

Province de Québec

Municipalité St-Firmin

5^{ème} Février 1943 -

A une séance du conseil
Municipal de la paroisse
de St-Firmin tenue ce jour au
lieu ordinaire des séances à 7 1/2
heures du soir conformément
aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec à
laquelle session sont présents

M^r le Maire Henri Laprise
 Messieurs les conseillers
 Auguste Bocheport Antonio Bouloime
 Paloue Savard René-Poitras
 Joseph Dufour Johnny Poitras
 conseillers formant *quorum* sous la
 présidence de M^r le Maire
 passèrent les résolutions suivantes
 Comptes présentés pour
 approbation.

Nous le Henri Laprise ayant
 été élu maire de cette paroisse
 par acclamation jure solennellement
 que je remplirai bien les devoirs
 de ma charge, que Dieu me soit
 en aide
 Henri Laprise maire

Nous Joseph Dufour René-Poitras
 Johnny Poitras ayant été élus
 conseillers de cette paroisse jurons
 solennellement chacun pour nous
 même que nous remplirons bien
 les devoirs de notre charge, que
 Dieu nous soit en aide.
 Joseph Dufour
 René-Poitras
 Johnny Poitras
 Comptes présentés pour approba-
 tion

Imprimerie de Formules Normieci-
 palles Emg. Hennemann 864.38
 Conseil de Comté 853.05
 Termes due le 1^{er} septembre 1944
 Total 857.46
 Salaire secrétaire Trésorier 830.00

Résolution n° 138

Propose par M. le conseiller
Johnny Poitras, seconde par
M. le conseiller Joseph Dufour
que les comptes soient payés tel
que présentés.

Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 139

Propose par M. le conseiller.

Béne Poitras, seconde par M. le
conseiller Auguste Rochefort
qu'un avis soit envoyé à M. l'inspecteur
Joseph Poitras d'avertir les intéressés
de réparer et gratter leur chemin
immédiatement et ceci à partir
de la ligne de St-Johnny Poitras
jusqu'à la ligne de M. M. Savard.

Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 140

Propose par M. le conseiller

Auguste Rochefort seconde par
M. le conseiller Patrice Savard
que Louis Henri Dufour soit
réaffecté secrétaire Trésorier au
p. M. de 835.00 pour l'année 1945.

Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 141

Propose par M. le conseiller

Antonio Boulianne seconde par
M. Johnny Poitras qu'une demande
soit faite à M. le député Arthur
Lefebvre de ne pas louer les Gacs
Jong et des gens de la M. albaie afin
de garder les lacs pour l'utilité des

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

*Demeure la propriété intellectuelle de la
Municipalité de Bale-Sainte-Catherine.*

